

sudestavenir.fr

2021
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



Ormesson-sur-Marne : parc du Morbras

mairie

Éditorial – 4

Gouvernance et territoire – p.6

L'institution – p.8

2021, le Territoire toujours mobilisé face à la crise sanitaire pour ses habitants et ses entreprises – p.11

GPSEA prépare l'avenir : les grands projets – p.14

GPSEA en quelques chiffres – p.21

Liste des élus – p.22

Organigramme des services territoriaux – p.25

GPSEA façonne le territoire d'aujourd'hui et de demain – p.26

GPSEA, partenaire au quotidien – p.28

GPSEA prépare l'avenir – p.52

GPSEA, moyens d'agir – p.64

Edito



Lac de Créteil

ri al

L'année 2021 a été malheureusement impactée par la poursuite de la pandémie de la Covid 19.

GPSEA **est resté mobilisé**, comme en 2020, pour contribuer, dans le cadre de ses compétences, à la protection des habitants de notre territoire face à cette crise sanitaire. Nous avons ainsi soutenu nos communes membres à l'occasion de la mise en place de centres de vaccination ou participé à des actions facilitant la vaccination de personnes isolées. Le Territoire s'est également engagé pour accompagner les entreprises et les aider à sauvegarder l'emploi en contribuant notamment à hauteur de 210 250 € au deuxième volet du fonds Résilience Ile-de-France et Collectivités, au bénéfice de TPE/PME en difficulté.

2021 a également été marqué par l'**effort de relance** auquel GPSEA a pris une part active. La commande publique a été mobilisée comme levier de la reprise économique avec un programme d'investissement de près de 36,5 millions d'euros visant à l'amélioration des bâtiments et du cadre de vie. Le Territoire a également participé aux actions de lutte contre le chômage, en particulier celui des jeunes, à travers l'organisation de forums emplois, de soutien à des initiatives innovantes ou de recrutement d'agents en parcours professionnel d'insertion dans le cadre des dispositifs nationaux du plan de relance.

Malgré ce contexte de crise, de **grands projets structurants** pour l'avenir du territoire ont pu être poursuivis. La dynamique d'approfondissement de la démarche intercommunale s'est amplifiée, l'objectif étant bien d'offrir le service public le plus dense possible à tous les habitants du territoire. Des actions comme le fonctionnement en réseau des médiathèques, dont le portail web et les nouveaux services associés ont ouvert au printemps, la définition de schémas de mutualisation des achats, avec des gains financiers et des produits et services de meilleure qualité à la clé, ou encore le développement de services mutualisés, comme la cuisine centrale ou la production florale, témoignent de l'intérêt d'une intercommunalité en action.

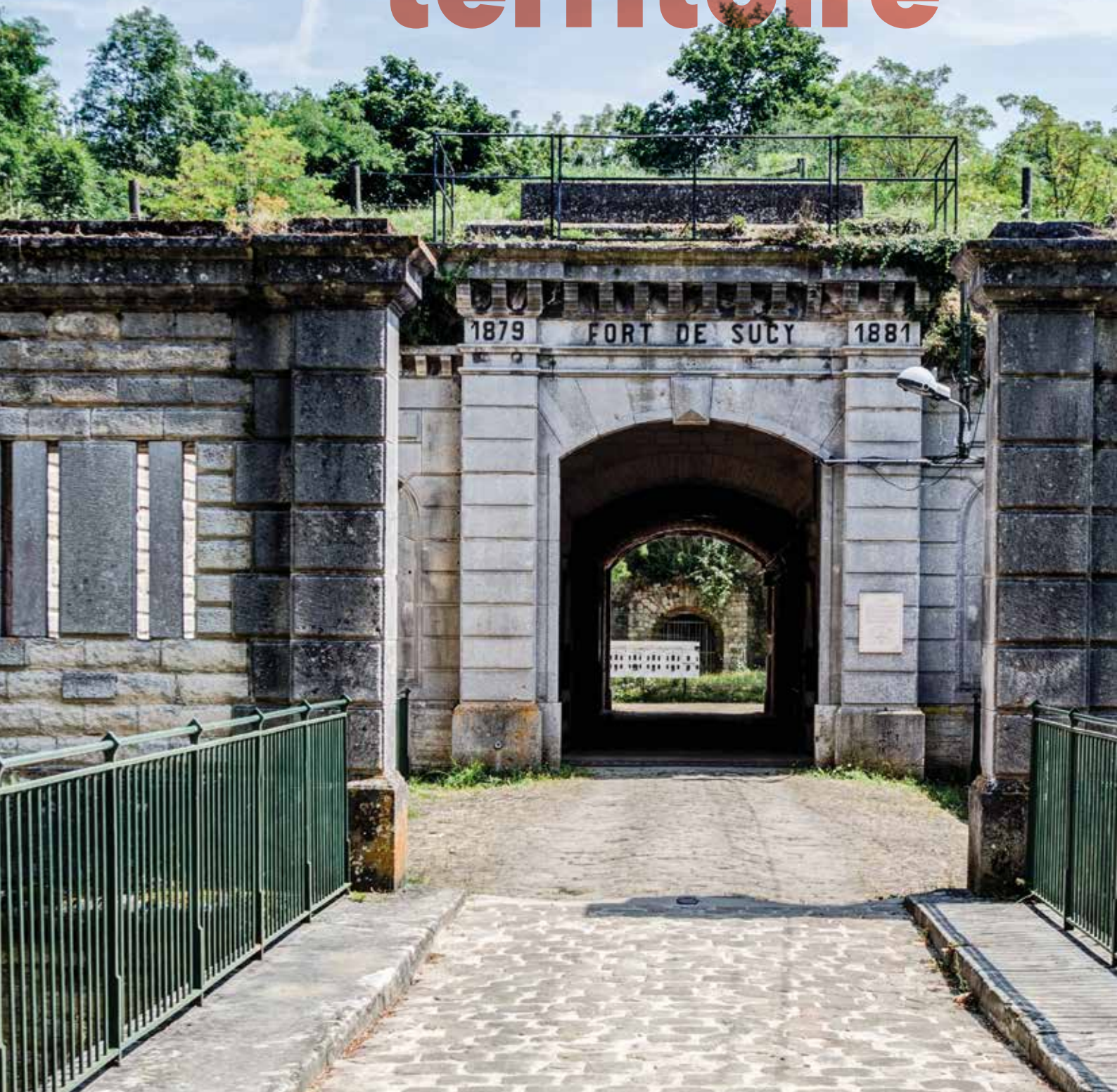
Cette ambition forte pour notre Territoire **d'agir collectivement** pour améliorer sans cesse le service rendu à nos habitants a été réaffirmée par l'ensemble des Maires lors d'une réunion en novembre 2021, à l'occasion de laquelle a été parachevée la construction de la programmation pluriannuelle d'investissements. Ce sont ainsi près de 190 millions d'euros qui ont été fléchés vers la construction ou la réhabilitation d'équipements sportifs, culturels, sanitaires ou économiques au plus près des besoins de nos concitoyens.

Vous trouverez dans les pages de ce rapport les grandes lignes de l'action de GPSEA secteur par secteur. Il permet de rendre compte de l'important travail accompli en 2021 et s'attache également à apporter un éclairage sur l'avenir. Les résultats présentés ici sont le fruit du travail collectif des 74 élus et des 1 200 agents du Territoire et de leur volonté constante d'agir utilement et efficacement au service des communes et de leurs habitants.

Laurent CATHALA

Président de Grand Paris Sud Est Avenir

Gouvernement et territoire



Le Fort de Sucs-en-Brie

ance



L'Institution – p.8

Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées – p.8

Solidarité, cohésion et proximité, l'ADN de GPSEA – p.9

Imaginons l'après, une expérience collective – p.10

2021, le Territoire toujours mobilisé face à la crise sanitaire pour ses habitants et ses entreprises – p.11

Aide aux habitants – p.12

Aide aux entreprises – p.13

GPSEA prépare l'avenir : les grands projets – p.14

Transition écologique – p.14

Le projet Alimentaire Territorial – p.16

Stratégie de l'Habitat – p.17

Plan Local de Mobilité – p.18

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – p.20

GPSEA en quelques chiffres – p.21

Liste des élus – p.22

Organigramme des services territoriaux – p.25

L'Institution

Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées

Grand Paris Sud Est Avenir compte plusieurs instances politiques, destinées à organiser les prises de décisions des élus et garantir un fonctionnement collégial. Grand Paris Sud Est Avenir est dirigée par des élus municipaux. C'est le Conseil municipal de chaque commune qui, en son sein, désigne ses représentants qui participeront au Conseil de Territoire. Celui-ci élit à son tour, en son sein, le Président, les Vice-présidents et les conseillers délégués. Ils forment le Bureau.

Le Conseil compte 74 élus et se réunit au moins une fois par trimestre.

Le Conseil de Territoire a été renouvelé à l'issue des élections municipales de 2020. Lors de sa séance d'installation du 15 juillet 2020, Laurent CATHALA a été réélu Président de GPSEA avec 70 voix sur 74.

Le Bureau territorial est composé du Président, des 14 Vice-présidents et des 12 Conseillers délégués. Il a une fonction d'orientation, de préparation des décisions et de propositions sur tous les sujets entrant dans le champ des compétences de l'EPT. Il se réunit avant chaque conseil et à chaque fois que le Président le juge nécessaire.

Les commissions thématiques au nombre de quatre se réunissent avant chaque conseil pour examiner les points à l'ordre du jour et émettre un avis consultatif. Elles sont ouvertes aux élus municipaux dans le cadre de collèges associés.

1

Président :
Laurent Cathala,
Maire de Créteil

14

Vice-présidents

12

conseillers
délégués

74 élus

Conseil territorial





Conseil territorial

- ▶ La 1^{ère} commission « Affaires générales et finances », compte 19 membres
- ▶ La 2^{ème} commission « Développement » compte 18 membres
- ▶ La 3^{ème} commission « Cohésion » compte de 18 membres
- ▶ La 4^{ème} commission « Développement durable, cadre de vie et quotidienneté » compte 18 membres.

Depuis sa création, la gouvernance partagée est un des piliers de fonctionnement de GPSEA. Cela se traduit notamment par l'association des maires aux décisions grâce aux conseils des maires, à la mise en place des comités de pilotage en matière d'opération d'aménagement, de « world café » pour les travaux de voirie...

Solidarité, cohésion et proximité, l'ADN de GPSEA

Depuis sa création, la politique de GPSEA repose sur les principes de solidarité, de cohésion et de proximité. La solidarité s'exprime aussi bien envers les populations qu'entre les communes et en particulier avec les plus petites, leur permettant de générer un effet de levier sur les projets et les équipements ou de bénéficier de la même expertise et ingénierie que les grandes.

Cette solidarité se concrétise notamment grâce à l'activité de la Délégation Relations et Appui aux communes (DRAT). Ce service territorial offre un appui soutenu aux communes de moins de 12 000 habitants (juridique, finances, ressources humaines, marchés publics, urbanisme, aménagement...). Par exemple, la DRAT a mis en place des clubs des bonnes pratiques avec les communes autour des thématiques finances et ressources humaines. Il gère en outre le Fonds de solidarité qui a été reconduit pour les communes éligibles pour un montant total de 9 millions d'euros sur la période 2021-2026.

Le Territoire poursuit dans cette voie afin de consolider sa solidarité et sa proximité avec les communes et les habitants, dans une période où les enjeux d'équité et de cohésion n'ont jamais été si prégnants.

GPSEA développe par ailleurs de nouvelles prestations d'ingénierie humaine et technique à l'attention des 16 communes, comme l'élaboration d'un observatoire économique et financier, un accompagnement en ingénierie de captation de cofinancement, un conseil en gestion de dette et de trésorerie.

« Imaginons l'Après », une expérience collective

Construisons l'Après, c'est le projet d'ensemble de l'administration de GPSEA. Présenté aux agents en janvier 2021 à la suite d'une séquence participative qui avait recueilli plus de 1000 propositions, ce plan d'actions chapeaute les réalisations de l'ensemble des services de la collectivité autour d'axes structurants tels que l'innovation, la solidarité, la transition écologique, et le service à la population.

En 2021, 34 des 114 mesures que comporte le plan d'actions ont été engagées, soit 30% d'entre elles. Peuvent être mentionnés, par exemple, la programmation pluriannuelle des investissements (plus de 450 millions d'euros de dépenses programmées sur 2022 – 2032), l'adoption du nouveau cadre de temps de travail harmonisé, ou encore, le déploiement des services culturels numériques et nomades, tels que la médiathèque mobile dans le Plateau Briard.

Ces réalisations permettent à GPSEA de gagner en efficacité, en cohésion et en qualité de vie au travail, au service du territoire et des habitants. Pour continuer à construire l'Après en 2022 et tout au long de la mandature, GPSEA continuera à impulser et mettre en œuvre les actions de ce plan, telles que

- ▶ Le soutien aux actions d'art urbain et d'urbanisme transitoire sur le territoire,
- ▶ La mise en place avec les communes d'un groupe de lutte contre les dépôts sauvages,
- ▶ L'harmonisation du fonctionnement des déchetteries territoriales,
- ▶ Le renforcement de l'accessibilité piétonne et cyclable prévu par le plan local de mobilité...

2021,
le Territoire
toujours
mobilisé face
à la crise
sanitaire pour
ses habitants
et ses
entreprises



L'UPEC, Créteil

Aide aux habitants

Grâce à une adaptation permanente des services de GPSEA aux différents protocoles sanitaires suivant l'évolution de la pandémie, tous les équipements et les services du territoire ont pu fonctionner tout au long de l'année 2021 comme les médiathèques, les piscines, les conservatoires...

En 2021, GPSEA a mené des actions de solidarité envers les populations les plus touchées par la crise. Par exemple, en avril 2021, face à un rebond de l'épidémie, les écoles ont fermé plus tôt que prévu pour les congés de printemps. GPSEA a alors décidé de faire don des aliments prévus par le service de restauration collective pour aider les plus démunis parmi les 38 000 étudiants inscrits à l'Université Paris Est Créteil (UPEC). Les denrées périssables ont ainsi été données au CROUS de l'université et à la Croix-Rouge d'Alfortville. Des repas ont également été fournis au personnel des centres de vaccination de Créteil, Limeil-Brévannes et Alfortville.

Dans le cadre de la campagne de vaccination, GPSEA a décidé d'octroyer une aide exceptionnelle de 10 000 € aux 5 villes qui ont mis en place un centre de vaccination dans leur commune (Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Créteil, Limeil-Brévannes et Sucy-en-Brie). Il a par ailleurs mis en ligne sur son site internet une carte de tous les lieux de vaccination présents sur le territoire.

Enfin dans le cadre du dispositif « vaccinons nos aînés », GPSEA a apporté son soutien au centre de vaccination de Créteil par la mise à disposition d'un véhicule et la mise en place d'un service de chauffeurs conduisant un médecin et un infirmier au domicile des personnes âgées isolées. Entre novembre et décembre, 80 patients habitant à Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Créteil, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Sucy-en-Brie et Villecresnes ont pu ainsi recevoir leur premier vaccin. Pour plus de 95% il s'agissait de personnes de plus de 80 ans, la doyenne avait 100 ans ! Le dispositif s'est poursuivi sur 2022 pour les autres injections.

Dons alimentaires du service de restauration collective pour aider les plus démunis





Label France Relance, Siège de GPSEA, Créteil

Aide aux entreprises

Dès le début de la crise du Covid-19, GPSEA s'est mobilisé pour accompagner les quelques 23 400 entreprises et commerces du territoire et soutenir ses plus de 800 fournisseurs et 110 entreprises locataires. GPSEA a été l'une des premières intercommunalités en France à adopter, dès le 1^{er} avril 2020, un plan d'urgence et de soutien à destination des entreprises.

En 2021, le Territoire n'a pas relâché ses efforts pour soutenir l'économie et l'emploi local. GPSEA a ainsi participé au deuxième tour de table financier du fonds de prêt Résilience, destiné aux TPE/PME touchées par la crise, portant sa participation à 525 625 €. Résilience a bénéficié à 118 entreprises du territoire. Le soutien aux commerces locataires de GPSEA touchés par les fermetures administratives s'est également poursuivi et représente un renoncement à plus de 200 000 € de recettes locatives sur la période des trois confinements. Le programme «Reboost», dont l'objectif est de faciliter la relance des entreprises dont la trajectoire de développement a été arrêtée par la crise a quant à lui bénéficié à 30 entreprises, rassemblant 856 salariés et représentant un chiffre d'affaires annuel cumulé de 86 126 727 €. Enfin, le Territoire a mobilisé le levier de la commande publique afin de soutenir l'activité économique : près de 36,5 millions d'euros ont été mandatés en 2021 en dépenses d'équipement. Six des opérations financées ont bénéficié du soutien de l'Etat à travers le dispositif France Relance.

Zone d'activité de la Queue-en-Brie



GPSEA

prépare l'avenir : les grands projets

En tant qu'Établissement Public Territorial, Grand Paris Sud Est Avenir a en charge la réalisation de documents stratégiques et programmatiques qui construisent le territoire de demain sur les enjeux de transition énergétique, d'habitat, de transports, d'alimentation ou d'aménagement...

Sur tous ces projets, dès sa création, GPSEA a eu à cœur de construire des démarches partagées avec ses différents partenaires pour élaborer des programmes d'actions ambitieux au service de la qualité de vie de ses habitants.

Transition écologique

Conscient que la transition énergétique, climatique et environnementale doit irriguer toutes les politiques publiques pour transformer en profondeur les modes d'actions et les manières de vivre de chacun, depuis 2017 GPSEA s'est engagé dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie territorial (PCAET). Véritable projet fédérateur construit avec l'ensemble des communes, les partenaires institutionnels, les associations, l'Observatoire Économique, Social et Environnemental, les habitants, les entreprises... L'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne, le Cluster Eau-Milieus-Sols et Airparif y ont également contribué.

Le PCAET est un outil de planification territoriale qui a pour but d'atténuer les effets du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. C'est un document issu de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015.

Il constitue, au-delà du simple cadre réglementaire, un projet de territoire. 50 actions sont définies et l'ensemble d'entre elles ont été a minima initiées en 2021. GPSEA s'est également engagé dans un Plan Alimentaire Territorial dont les actions seront axées sur le foncier agricole, les circuits-courts et l'alimentation.

Le Plan Climat 2019–2025 a été définitivement adopté par le Conseil de Territoire du 9 juin 2021.

Il porte sur 5 volets : climat, air, énergie, économie durable et circulaire, éco-exemplarité de la collectivité que GPSEA a décliné à travers 50 fiches actions.

L'ambition de ce PCAET est de constituer un véritable projet de territoire faisant de GPSEA une intercommunalité exemplaire dans le cadre d'une démarche partagée avec les communes, les acteurs socio- économiques et les habitants. En effet, au regard de la configuration qui regroupe de nombreux espaces agricoles et naturels avec notamment le massif de l'Arc boisé, le Territoire ambitionne d'élaborer un document stratégique qui devienne une référence et qui traduise la volonté d'un développement local plus équilibré, harmonieux et respectueux.

Deux films ont été réalisés pour expliquer les enjeux : www.sudestavenir.fr/videos

Les temps forts de 2021

- ▶ PCAET : adoption définitive par le conseil de territoire de juin 2021 au terme d'une phase d'élaboration collaborative, de consultations réglementaires et d'une concertation avec le public qui a permis le recueil de 60 contributions en ligne
- ▶ Définition d'un programme d'actions en faveur du développement des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire
- ▶ Poursuite de l'élaboration du Projet alimentaire territorial, pour une adoption prévue en 2022

A noter que le détail des actions en matière de transition écologique est disponible dans le rapport relatif à la situation en matière de développement durable 2021, disponible sur le site internet de GPSEA.

Les enjeux 2022

L'année 2022 sera consacrée à la poursuite de la mise en œuvre des actions du Plan climat, notamment sur les volets énergie, air et climat, et à l'évaluation formelle à mi-parcours, en vue de valoriser les avancées réalisées et de réaffirmer les orientations prises en matière de transition écologique.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **60** contributions en ligne au projet de PCAET dans le cadre de la concertation avec le public
- ▶ **100%** des actions du PCAET initiées en 2021
- ▶ **57** permanences de conseils individualisés en matière de rénovation énergétique

Le Projet Alimentaire Territorial

Grand Paris Sud Est Avenir a la particularité d'avoir un ensemble agricole, naturel et forestier de plus de 3000 hectares. La moitié des surfaces agricoles de la Métropole du Grand Paris se situe sur son territoire.

Afin de développer l'agriculture, la qualité de l'alimentation et de rapprocher les différents acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs), GPSEA a initié depuis 2018 l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) cofinancé par la Direction interrégionale de l'alimentation et de la forêt, par l'ADEME et associant de nombreux partenaires.

Prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) s'appuie sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, des besoins alimentaires du bassin de vie et identifie les atouts et les contraintes socio-économiques et environnementales.

845 personnes ont été mobilisées tout au long de l'élaboration du diagnostic du PAT, 700 habitants et 26 agriculteurs du Territoire, 14 structures institutionnelles et associatives et 15 communes de GPSEA. Au total, 58 opérateurs différents sont partie prenante depuis le lancement de la démarche.

L'année 2022 verra l'aboutissement d'un travail partagé de construction d'un plan d'actions ambitieux adapté aux enjeux identifiés dans le cadre de l'élaboration du PAT.

Par la suite, GPSEA portera la candidature de son PAT à la labellisation par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Les temps forts de 2021

En 2021, l'élaboration du programme d'actions a été approfondie en interne pour les actions concernant directement Grand Paris Sud Est Avenir, en vue de reprendre le travail partenarial en 2022, qui aboutira à l'adoption du Projet Alimentaire Territorial. Le programme d'actions se structure autour des axes suivants : le foncier agricole, les exploitations, l'industrie agroalimentaire, la distribution-logistique-circuits courts, la restauration et la gastronomie, l'alimentation-santé-éducation et enfin la précarité alimentaire.

Les enjeux 2022

En 2022, des échanges partenariaux seront relancés, en vue de la finalisation du programme d'actions et de l'adoption du Projet alimentaire territorial puis de sa labellisation par les services de l'Etat.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ 1 programme d'actions en cours d'élaboration
- ▶ 3 dimensions : économique, environnementale, sociale

Stratégie de l'habitat

Dans l'attente du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH), initialement prévu pour 2019 mais reporté, l'EPT a la charge, en lien avec les règles nationales, de définir les objectifs et les principes d'une politique visant notamment à répondre aux besoins en logement et en hébergement, à assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre et à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale.

De plus, GPSEA a installé une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) en décembre 2017. Cette instance partenariale, réunissant l'ensemble des acteurs du logement social, a pour objectif de définir les orientations d'une politique intercommunale d'attribution des logements sociaux et de relogement des ménages prioritaires dans un souci de mixité sociale.

Les temps forts de 2021

Les travaux de la conférence intercommunale du Logement (CIL) ont été relancés en 2021 avec comme fait marquant l'adoption du Document Cadre des Orientations stratégiques (DCO) par la réunion plénière de la CIL du 9 juillet 2021. Ce DCO a ensuite été approuvé par le Conseil de Territoire de décembre 2021 et doit faire l'objet d'un arrêté préfectoral.

À la suite de la CIL de juillet, des groupes de travail ont été organisés afin de proposer une déclinaison des orientations (fluidifier la mobilité dans le parc social, développer une offre de logement diversifiée, favoriser la mixité sociale...) en plan d'actions qui sera repris dans le cadre de la Convention Intercommunale d'Attribution du territoire (CIA).

Les enjeux 2022

Les travaux de la CIL seront poursuivis avec l'élaboration de la Convention Intercommunale d'attribution (CIA) déclinant les orientations stratégiques du territoire en matière d'attribution de logements sociaux en un plan d'actions en faveur de la mixité sociale. 2022 verra également l'adoption d'un plan de gestion de la demande de logement et d'information du demandeur permettant aux demandeurs de mieux comprendre le processus d'attribution. Enfin, il est prévu l'adoption d'un contrat de relance du logement qui alloue des moyens aux communes favorisant la construction de logements.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **136 177** logements, dont **34.2%** de logements sociaux
- ▶ **21 147** demandes d'attribution de logement social en cours
- ▶ **1 227 000 €** de subventions pour surcharge foncière octroyés aux bailleurs sociaux permettant la construction de **135** logements sur **6** communes

Plan Local de Mobilité (PLM)

L'accessibilité constitue un fondement et un préalable à toute politique de développement et Grand Paris Sud Est Avenir s'est pleinement saisi de cet enjeu en assumant une compétence élargie en matière de transports et déplacements. GPSEA a d'ailleurs été le premier Etablissement public territorial val-de-marnais à lancer son Plan Local des Déplacements/PLD (rebaptisé depuis plan local de mobilité/PLM), en février 2018.

Le PLM permet de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour de la problématique récurrente et quotidienne des déplacements. En effet, les enjeux de mobilité sont contrastés d'un secteur à l'autre de notre territoire et la démarche du PLM permet d'organiser des échanges et des débats riches pour proposer des solutions adaptées à toutes les situations. Pleinement intégré à une stratégie plus globale de transition énergétique et économique (traduit par le PCAET), le PLM doit doter le Territoire d'une feuille de route opérationnelle sur l'ensemble des enjeux de déplacements et notamment de mobilité durable et efficiente.

Réalisé dans une perspective de cohésion entre toutes les communes membres, il doit permettre :

- ▶ de coordonner les différents projets de transports structurants du Territoire (Altival, Grand Paris Express, Câble A, coulée verte de la Tégéval) afin d'en consolider l'effet bénéfique pour les futurs usagers ;
- ▶ de proposer aux habitants, aux entreprises et aux usagers de nouveaux modes de déplacements adaptés aux spécificités locales (co-voiturage, vélo à assistance électrique, transports fluviaux...) ;
- ▶ de construire, avec les différents partenaires, des réponses aux grands enjeux et problématiques de déplacements et transport sur le Territoire, comme les mobilités douces (et notamment le vélo), l'optimisation des infrastructures de transport en commun, la congestion du trafic routier, le transport de marchandises et la logique du dernier kilomètre ou encore le stationnement ;
- ▶ de renforcer et d'affirmer la place de GPSEA dans les négociations avec les acteurs du transport francilien.

Les temps forts de 2021

Le Plan Local de Mobilité de GPSEA a été approuvé à l'unanimité en conseil de territoire de décembre 2021 et le Plan Vélo adopté. 6 actions ont été retenues :

- ▶ Hiérarchiser le réseau viaire et mettre en œuvre sa pacification en définissant des principes d'aménagement selon le niveau de la voie, pour une meilleure cohabitation des modes de déplacement.
- ▶ Affirmer la pratique des modes actifs (marche, vélo).
- ▶ Rendre les transports en commun plus attractifs.
- ▶ Gérer le stationnement. L'objectif principal est de réglementer, harmoniser, optimiser, contrôler le stationnement sur le territoire.
- ▶ Améliorer le transport et la livraison des marchandises. L'objectif est de lancer des expérimentations de livraisons/transports propres.
- ▶ Communiquer, sensibiliser, observer pour suivre la mise en œuvre du PLM.

Les enjeux 2022

L'année 2022 sera principalement consacrée à la mise en œuvre du PLM et du Plan vélo avec notamment la définition d'un programme triennal de réalisation d'aménagements cyclables à l'échelle du territoire.

CHIFFRES CLÉS

A l'issue de ce programme d'action, on comptera sur le territoire :

- ▶ **400** km de voirie en secteur de modération de vitesse
- ▶ **5 242** places de stationnement vélo
- ▶ **24%** de places de stationnement optimisées grâce à la mutualisation des parkings

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Grand Paris Sud Est Avenir a engagé, depuis sa création, l'élaboration de plusieurs documents cadres qui constituent autant de briques de son projet de territoire, comme le Plan climat air énergie territorial (PCAET), le Plan local de mobilités (PLM) et le Règlement local de publicité intercommunal (RLPi).

Le PLUi viendra traduire spatialement, opérationnellement et réglementairement les objectifs de ces différents documents, en matière d'aménagement et de développement.

Ce document programmatique se veut être un levier de cohésion entre les communes et de cohérence à l'échelle du territoire. Tout en garantissant la prise en compte des ambitions communales, le PLUi ne peut être qu'une simple transcription des PLU communaux mais doit en revanche permettre le développement de la solidarité territoriale.

L'engagement de la procédure d'élaboration du PLUi constitue également un outil supplémentaire pour les maires dans le cadre de leurs politiques d'urbanisme, en permettant de ne pas bloquer des opérations d'aménagement en cours ou à venir qui pourraient nécessiter la révision d'un PLU communal, cette révision obligeant à l'engagement du PLUi.

C'est dans ce cadre que le conseil de territoire de GPSEA a prescrit par délibération à l'unanimité du conseil de territoire du 9 juin 2021, l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Les temps forts de 2021

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrite par délibération du conseil de territoire du 9 juin 2021. Le second semestre a été consacré au lancement d'un marché de prestations intellectuelles pour accompagner le Territoire dans cette démarche.

Les enjeux 2022

L'année 2022 sera consacrée à la première phase d'élaboration du PLUi avec le bureau d'études désigné, et notamment le travail sur le diagnostic de territoire. De premiers échanges et ateliers de travail seront programmés début 2022 avec les villes et l'ensemble des partenaires.

en quelques chiffres



100 km²



321 000
habitants



Près de
1200 agents



112 000
emplois



23 400
entreprises



Un **réseau**
d'infrastructures
ferroviaires dense

(RER A et D, ligne 8 du métro, arrivée prochaine
de la ligne 15 « Grand Paris Express »)



À **15 mn** de
l'aéroport d'Orly



Le Port de Bonneuil,
l'une des principales plateformes
multimodales franciliennes



Un **maillage routier**
et **autoroutier** important
(A 86, RN 4, RN 406, RN 19 et RD 6)

LISTE

des élus (au 15 juillet 2020)

Les 14 Vice-Présidents



Marie-Christine SEGUI

1^{ère} Vice-Présidente
Aménagement du territoire
Maire d'Ormesson-sur-Marne



Régis CHARBONNIER

2^e Vice-Président
Cadre de vie, déchets, propreté,
hygiène publique
Maire de Boissy-Saint-Léger



Françoise LECOUFLE

3^e Vice-Présidente
Logement, habitat, patrimoine
Maire de Limeil-Brévannes



Alexis MARECHAL

4^e Vice-Président,
Finances et solidarité budgétaire
1^{er} adjoint au Maire du Plessis-Trévisé



Denis OZTORUN

5^e Vice-Président,
Eau, voirie, assainissement
Maire de Bonneuil-sur-Marne



Luc CARVOUNAS

6^e Vice-Président,
Ambition écologique,
Plan Climat Air – Énergie Territorial
Maire d'Alfortville



Jean-Pierre BARNAUD

7^e Vice-Président,
Plan local d'urbanisme intercommunal,
suivi des plans locaux d'urbanisme,
règlement local de publicité
intercommunale
Maire de Chennevières-sur-Marne

Jean-François DUFEU

8^e Vice-Président,
Équipements culturels et sportifs,
Conseiller municipal de Créteil



Jean-Pierre CHAFFAUD

9^e Vice-Président,
Économie, promotion du territoire
Adjoint au Maire de Sucy-en-Brie



Jean-Paul FAURE-SOULET

10^e Vice-Président
Santé, handicap, accessibilité,
action sociale
Maire de La Queue-en-Brie



Yvan FEMEL

11^e Vice-Président,
Agriculture, agro-quartiers, biodiversité,
gestion des risques naturels,
production florale,
Maire de Noisieu



Patrick FARCY

12^e Vice-Président,
Valorisation du patrimoine et des paysages
Maire de Villecresnes



Pauline ANAMBA-ONANA

13^e Vice-Présidente,
Emploi, économie sociale
et solidaire, insertion,
Conseillère municipale de Créteil



Julien BOUDIN

14^e Vice-Président,
Territoires connectés,
innovation numérique, données
1^{er} adjoint au Maire d'Alfortville





Le Président

Laurent CATHALA,

Président de Grand Paris Sud Est Avenir,
Maire de Créteil

Les 12 Conseillers Territoriaux Délégués



Jean-Daniel AMSLER

Transports et déplacements
Adjoint au Maire de Sucy-en-Brie



France BERNICHI

Confection et livraison
de repas aux élèves et aux aînés
Adjointe au Maire d'Alfortville



Alphonse BOYE

Tourisme, circulations douces,
chemins de randonnée
Maire de Marolles-en-Brie



Claire CHAUCHARD

Politique de la Ville, renouvellement urbain
Conseillère municipale déléguée
de Boissy-Saint-Léger



Didier DOUSSET

Transition énergétique
Maire du Plessis-Trévisé



Thierry HEBBRECHT

Commerces et artisanat
Conseiller municipal de Créteil

Philippe LLOPIS

Démocratie locale, relations usagers,
participation citoyenne
1^{er} adjoint au Maire de Limeil-Brevannes



Yves THOREAU

Projet alimentaire territorial, économie
locale de proximité, circuits courts
Maire de Mandres-Les-Roses



Éric TOLEDANO

Prévention de la délinquance et sécurité
Conseiller municipal délégué de Créteil



Arnaud VEDIE

Coopération décentralisée
Maire de Périgny-sur-Yerres



Grégoire VERNY

Lutte contre les discriminations,
égalité des chances, égalité professionnelle
femme / homme
Conseiller municipal délégué d'Alfortville



François VITSE

Enseignement supérieur, recherche
Adjoint au Maire d'Alfortville



Les Conseillers Territoriaux

Vincent BEDU

Maire de Santeny

Jean-Philippe BIEN

Conseiller municipal délégué
de Créteil

Anne-Marie BOURDINAUD

Adjointe au Maire de Sucy-en-Brie

Maurice BRAUD

Conseiller Municipal délégué
de Créteil

Bruno CARON

Adjoint au Maire du Plessis-Trévisé

Dominique CARON

Adjointe au Maire de Villecresnes

Jean-Edgar CASEL

Conseiller municipal délégué
d'Ormesson-sur-Marne

Mohamed CHIKOUCHE

Conseiller municipal délégué
d'Alfortville

Marie-Carole CIUNTU

Maire de Sucy-en-Brie

Gilles DAUVERGNE

Conseiller municipal délégué
de Limeil-Brévannes

Catherine DE RASILLY

Adjointe au Maire d'Alfortville

Richard DELLA MUSSIA

Conseiller municipal
de Chennevières-sur-Marne

Patrice DEPRez

Conseillère municipale de Créteil

Patrick DOUET

Conseiller municipal
de Bonneuil-sur-Marne

Virginie DOUET

Adjointe au Maire
de Bonneuil-sur-Marne

Étienne FILLOL

Adjoint au Maire d'Alfortville

Oumou DIASSE

Conseillère municipale de Créteil

Martine GARRIGOU-GAUCHERAND

Adjointe au Maire de Créteil

Claire GASSMANN

Conseillère municipale déléguée
de Boissy-Saint-Léger

Marie-Claude GAY

Adjointe au Maire
de La Queue-en-Brie

Philippe GERBAULT

Adjoint au Maire de Limeil-Brévannes

Vincent GIACOBBI

Conseiller municipal de Sucy-en-Brie

Julie CORDESSE

Adjointe au Maire d'Alfortville

Frédérique HACHMI

Adjointe au Maire de Créteil

Bruno KERISIT

Conseiller municipal de Créteil

Corine KOJCHEN

Adjointe au Maire
de Limeil-Brévannes

Sophie LE MONNIER

Adjointe au Maire
de Chennevières-sur-Marne

Jacqueline LETOUZEY

Conseillère municipale déléguée
d'Alfortville

Rosa LOPES

Conseillère municipale
de Limeil-Brévannes

Luc MBOUMBA

Adjoint au Maire de Créteil

Akli MELLOULI

Adjoint au Maire
de Bonneuil-sur-Marne

Ludovic NORMAND

Conseiller municipal
de Boissy-Saint-Léger

Séverine PERREAU

Conseillère municipale déléguée
de Créteil

Joël PESSAQUE

Adjoint au Maire de Créteil

Jean-Louis POUJOL

Conseiller municipal
de Chennevières-sur-Marne

Sonia RABA

Conseillère municipale de Créteil

Carine REBICHON-COHEN

Adjointe au Maire du Plessis-Trévisé

Marie-Christine SALVIA

Conseillère municipale de Créteil

Michel SASPORTAS

Conseiller municipal délégué
de Créteil

Jean-Raphaël SESSA

Adjoint au Maire de La Queue-en-Brie

Sylvie SIMON-DECK

Adjointe au Maire de Créteil

Josette SOL

Adjointe au Maire de Créteil

Marie VINGRIEF

Conseillère municipale déléguée
d'Alfortville

Axel URGIN

Adjoint au Maire de Créteil

Michel WANNIN

Conseiller municipal délégué
de Créteil

Laurence WESTPHAL

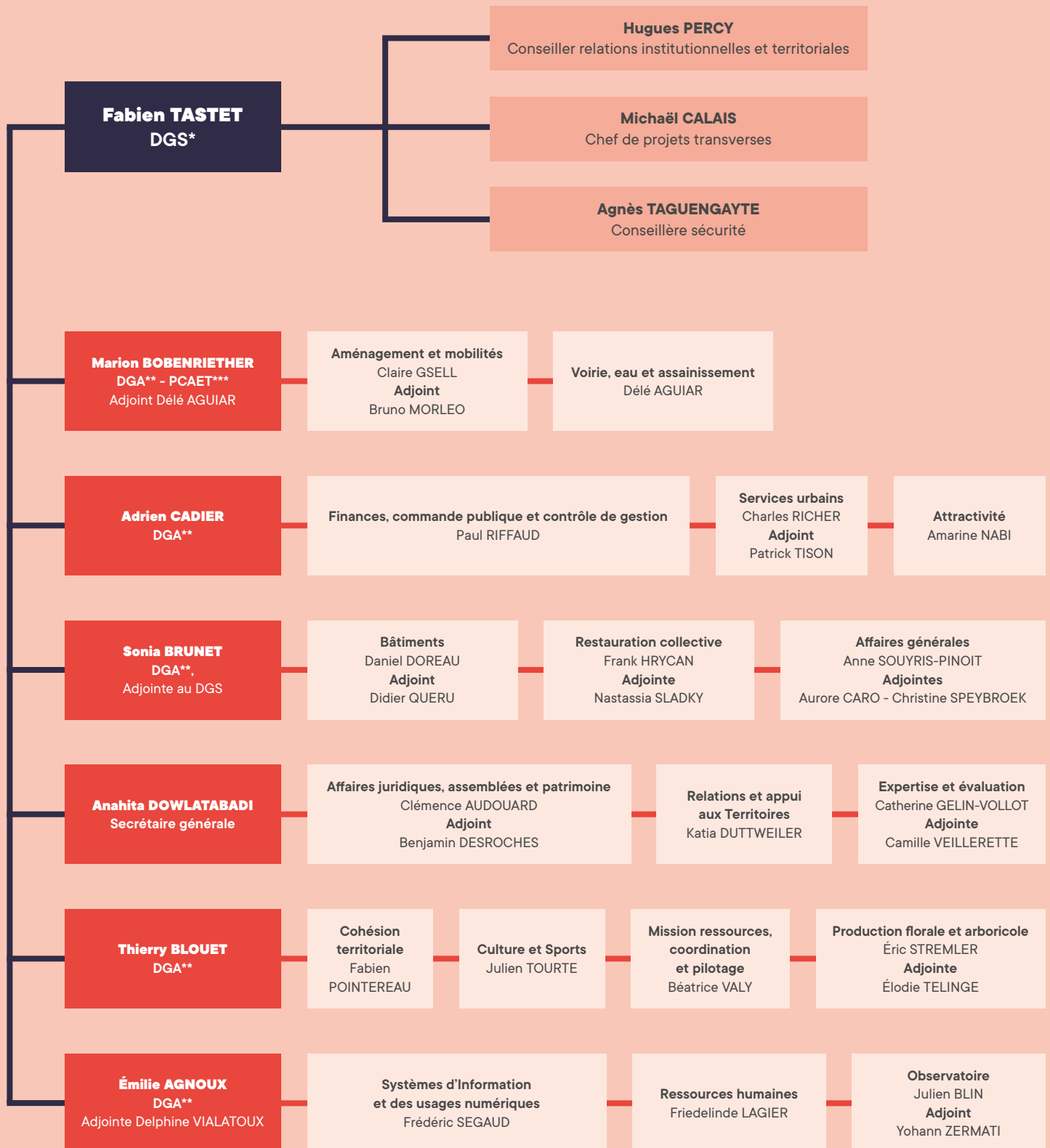
Adjointe au Maire de Sucy-en-Brie

Mathilde WIELGOCKI

Conseillère municipale déléguée
du Plessis-Trévisé

Organigramme

des services territoriaux (au 31/01/2022)



GPSEA

façonne

le territoire
d'aujourd'hui
et de demain



Vue aérienne Ormesson-sur-Marne/Chennevières-sur-Marne



GPSEA au quotidien – p.28

- 1 - Le réseau des médiathèques bibliothèques ludothèques – p.28
- 2 - Les conservatoires – p.30
- 3 - Action culturelle – p.32
- 4 - Équipements terrestres – p.34
- 5 - Les piscines – p.36
- 6 - Restauration collective – p.38
- 7 - Assainissement, eau potable – p.40
- 8 - Voirie – p.42
- 9 - Collecte des déchets ménagers – p.44
- 10 - Propreté urbaine – p.46
- 11 - Hygiène publique – p.48
- 12 - Production Florale et Arboricole (PFA) – p.50

GPSEA prépare l'avenir – p.52

- 1 - Politique de la ville – p.52
- 2 - Habitat – p.54
- 3 - Économie Sociale et Solidaire (ESS) – p.56
- 4 - Développement économique – p.58
- 5 - Aménagement – p.60
- 6 - Transports et déplacement – p.62

GPSEA, les moyens d'agir – p.64

- 1 - Finances, commande publique et contrôle de gestion – p.64
- 2 - Les Investissement Territoriaux Intégrés – p.66
- 3 - Relations et Appui aux Territoires – p.68
- 4 - Affaires juridiques, assemblées et patrimoine – p.70
- 5 - Expertise et évaluation – p.72
- 6 - Ressources humaines – p.74
- 7 - Informatique et usages numériques – p.76
- 8 - Bâtiments – p.78
- 9 - Affaires générales – p.80
- 10 - Observatoire – p.82
- 11 - Communication et marketing territorial – p.84

GPSEA

au quotidien

Le réseau des médiathèques bibliothèques ludothèques

867 224 documents mobilisables

910 541 emprunts

284 agents

De dimensions et de modes de fonctionnement diversifiés, les 19 équipements (complétés par un service itinérant, la Médiathèque Mobile), constituent un des maillons essentiels des politiques publiques menées par GPSEA et sont soucieux de développer des démarches harmonisées et une offre de services qualitative sur l'ensemble du bassin de population. Dès 2017, date du transfert de ces équipements au Territoire, la généralisation de la gratuité d'accès à l'ensemble des équipements pour tous les habitants a illustré la volonté de GPSEA de placer l'utilisateur au cœur de ses préoccupations.



Micro-folie de GPSEA

Faits marquants de 2021

- ▶ Extension des dessertes de la Médiathèque Mobile ;
- ▶ Avant-première de la Micro-Folie à Marolles-en-Brie en présence de la préfète déléguée à l'égalité des chances ;
- ▶ Mise en place de la phase 1 d'un nouveau Système Intégré de Gestion des bibliothèques (SIGB) et portail du réseau des médiathèques ;
- ▶ Recrutement de 9 conseillers numériques ;
- ▶ Etudes bâtiminaire et fonctionnelle en vue de la réhabilitation complète de la Médiathèque de Mandres-les-Roses ;
- ▶ Mise en place d'un système de climatisation et réfection de la façade à la Médiathèque d'Ormesson-sur-Marne ;
- ▶ Remplacement du parc informatique pour les PC de type « bureautique » et déploiement du gestionnaire EPN EDUTICE à Bonneuil et de huit PC gamer pour proposer un nouveau service de loisirs numériques ;
- ▶ Ouverture d'un espace de jeux pour les tout-petits et de jeux vidéo pour les 12-17 ans à Sucy-en-Brie.

Perspectives 2022

- ▶ Installation de la technologie RFID sur le reste du réseau pour faciliter la circulation des documents ;
- ▶ Déploiement de la Micro-Folie Mobile de GPSEA, à travers plusieurs résidences d'action culturelle sur le territoire ;
- ▶ Réception et déploiement du FabLab de la Micro-Folie ;
- ▶ Extension de la circulation inter-bibliothèques des documents, adoption d'une carte de prêt unique ;
- ▶ Conception du futur « service central des médiathèques », (réserve documentaire, plateforme logistique, services et projets transversaux) ;
- ▶ Développement de l'action culturelle réseau avec l'intervention de compagnies et associations pour plusieurs ateliers de qualité ;
- ▶ Démarrage de la construction du Pôle culturel à Chennevières (Conservatoire-médiathèque et auditorium).



Le lancement du portail web des médiathèques - mediatheques.sudestavenir.fr - marque un tournant dans la structuration du réseau. Outre l'accès aux informations pratiques et à l'actualité culturelle des équipements, la nouvelle plateforme offre de nombreux nouveaux services comme la possibilité de se préinscrire en ligne, d'accéder directement à un large choix de ressources numériques, ou encore de s'inscrire à un événement.

GPSEA

au quotidien

Les

conservatoires

8 conservatoires de gestion territoriale

282 agents : 234 enseignants,
48 agents des équipes supports

3408 usagers dont 2657 de moins
de 18 ans

GPSEA encourage fortement la pratique amateur et propose de riches activités artistiques grâce à son réseau de conservatoires qui conçoit et porte un large panel d'actions éducatives (danse, musique, théâtre). Dans sa logique de solidarité avec toutes les communes, le Territoire a notamment mobilisé son personnel enseignant afin de concevoir un programme d'interventions pédagogiques et artistiques variées et de qualité dans les communes de plus petite taille, démarche trouvant tout son sens après l'intégration au réseau en 2021 du conservatoire de Santeny.



Créteil - Conservatoire

Faits marquants de 2021

- ▶ Reprise des activités en « présentiel », soutien aux enfants des soignants par des actions de sensibilisation ;
- ▶ Application de mesures exceptionnelles pour le calcul des frais de scolarité du fait du contexte sanitaire (remise de 50%, 75%, gratuité, report de la facturation) ;
- ▶ Implication forte des enseignants du réseau pour proposer des actions culturelles dans le cadre de l'Été Culturel de GPSEA ;
- ▶ Collaborations avec les compagnies identifiées dans le cadre des contrats cadre avec la DRAC ;
- ▶ Approfondissement des modalités d'accompagnement des élèves en situation de handicap et de leurs familles à travers la structuration du réseau Référents Parcours Adaptés (formation des enseignants notamment) ;
- ▶ Développement de la création artistique numérique en collaboration avec des artistes en résidence sur le Territoire et poursuite des formations « apprentissages par le collectif » au profit des

équipes pédagogiques ;

- ▶ Reprise des conseils de site dans le cadre de la gouvernance partagée entre villes et Territoire.

Perspectives 2022

- ▶ Poursuite du travail du réseau des référents numériques, en lien avec la DSI ;
- ▶ Structuration de la mise en réseau du matériel instruments et accessoires (organisation, suivi, répartition, circulation) ;
- ▶ Finalisation du travail de diagnostic territorial entamé avec la Direction de l'Observatoire ;
- ▶ Reprise de la programmation de diffusion pédagogique et artistique de proximité ;
- ▶ Réactivation des projets artistiques d'envergure à l'échelle du réseau : Classes de guitares, Cordes en territoire, projet MASS... ;
- ▶ Prolongement des opérations de programmation bâtiminaire en lien avec la Direction des Bâtiments.

FOCUS

De nombreuses actions de pratiques et de diffusion artistique ont été initiées comme le développement des restitutions d'élèves hors-les-murs (médiathèques, centre d'art, écoles...) et en extérieur (kiosques, parcs et squares), la forte présence de la direction culture lors des événements communaux et une visibilité accentuée sur les nouvelles pratiques artistiques proposées.

GPSEA

au quotidien

Action culturelle

45 rencontres artistiques pendant l'été 2021

3 000 participants aux propositions d'été

12 communes concernées sur 16

3 collectifs d'artistes en résidence tout au long de la saison 2020-2021

GPSEA a, depuis sa création, fait de la culture un axe majeur de la structuration de son territoire grâce notamment à la reconnaissance d'intérêt territorial de nombreux équipements culturels dès décembre 2016 (Maison des arts de Créteil, médiathèques-ludothèques, conservatoires). Aujourd'hui, GPSEA est le 1er territoire francilien à avoir formalisé et approuvé un accord-cadre en faveur du développement de l'accès à la culture avec la Drac Ile-de-France. Ce contrat en faveur de l'inclusion territoriale vise à consolider le maillage culturel sur les principes de solidarité et d'équilibre, à rétablir une équité d'offres au sein des 16 communes en proposant des activités artistiques et culturelles en direction des publics, aujourd'hui peu ou pas concernés par les équipements existants.



Centre Culturel du Plateau Briard La Rue

Faits marquants de 2021

- ▶ Inauguration le 23 septembre 2021 du « Centre Culturel du Plateau Briard La Rue » soutenu par GPSEA et les villes du Plateau Briard, équipement menacé par la crise sanitaire. Cet espace convivial a pu maintenir une offre culturelle plurielle et de proximité grâce à l'audace de sa programmation ;
- ▶ 1^{ère} Biennale Sociale et Environnementale fondée par Nicolas Henry et son équipe avec une sensibilisation des publics à l'enjeu climatique par des expositions photos et des conférences à la Maison des arts de Créteil et au centre de production florale de GPSEA ;
- ▶ De multiples événements artistiques et culturels organisés au cours de l'été culturel 2021 sur l'ensemble du territoire en lien avec les communes et le soutien des services de l'État.

Perspectives 2022

- ▶ Été Culturel ;
- ▶ Ciné piscine, action « hors les murs » en lien avec le cinéma du Palais de Créteil ;
- ▶ Olympiades Culturelles, appel à projet de la Région dans le cadre des JO Paris 2024 ;
- ▶ Re-végétalisation dans le cadre du PCAET avec 4 communes d'ores et déjà engagées dans cette démarche participative ;
- ▶ Sensibilisation au handicap avec un parcours interactif et numérique autour de l'expression corporelle par la Cie Mobilis Immobilis ;
- ▶ Rencontres intergénérationnelles croisées avec des résidents d'EHPAD et des collégiens avec l'Atelier 40 ;
- ▶ Parcours d'éducation aux médias et de sensibilisation à l'information avec Astrolab.

Exposition « Regards croisés » de Namsa Leuba dans les serres de GPSEA



FOCUS

La Fabrique d'écriture portée par le Théâtre du menteur

Des textes, tous issus d'ateliers d'écriture, montés ici en récit polyphonique servent de support d'ateliers de création dans les structures culturelles et sociales du territoire (médiathèques, conservatoires, MPT, Maisons de quartiers, IME). Une exposition photos, un livret et un film témoignent de cette action transversale.

GPSEA

au quotidien

Équipements terrestres

6 établissements sportifs

31 associations utilisatrices

26 établissements scolaires utilisateurs

3 entreprises utilisatrices

20 agents

GPSEA gère aujourd'hui 6 équipements sportifs terrestres : le Parc des sports Duvauchelle à Créteil, le Complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne, le Complexe sportif du Val-de-Seine à Alfortville, le gymnase et le stade Didier BOUTTEN à Marolles-en-Brie et les courts de tennis couverts de Noisau. Si certains équipements ont été transférés au Territoire dès sa création, d'autres l'ont été à l'occasion de la définition de l'intérêt territorial en concertation avec les villes. GPSEA a en charge l'entretien et la gestion de ces équipements, principalement occupés par des clubs sportifs ou des associations qui proposent des activités diverses.



Inauguration du terrain de tennis couvert de Noiseau

Faits marquants de 2021

- ▶ Intégration dans le périmètre de gestion de GPSEA des courts de tennis couverts à Noiseau avec l'inauguration officielle de ce nouvel équipement le samedi 16 octobre 2021 ;
- ▶ Installation d'un panneau score numérique pour le terrain engazonné du Val de Seine ;
- ▶ Reprise des fissures sur la piste d'athlétisme du Val de Seine ;
- ▶ Réfection du sol sportif du Gymnase de Marolles-en-Brie ;
- ▶ Mise aux normes PMR d'un vestiaire arbitre du Parc des Sports Duvauchelle.

Perspectives 2022

- ▶ Reprise de la couverture des courts de tennis de Noiseau, réaménagement du complexe du Belvédère à Ormesson-sur-Marne et remplacement de l'éclairage du terrain ;
- ▶ Lancement des travaux pour la construction d'un city stade / skate parc à Mandres-les-Roses ;
- ▶ Transfert de gestion des courts de tennis et de squash du Plessis Tréville ;
- ▶ Ravalement du bloc vestiaire à Alfortville ;
- ▶ Etude pour la construction d'un terrain de handball à 4 au stade Duvauchelle ;
- ▶ Organisation des 50 ans de l'USA Rugby au Parc des Sports du Val de Seine.



Le 22 octobre 2021, organisation au stade Duvauchelle du match international de l'équipe de France Féminine de Football France / Estonie, qualificatif à la Coupe du Monde 2023 en Australie, devant près de 4500 spectateurs.

GPSEA

au quotidien

Les Piscines

99 agents

173 348 entrées sur les **7** piscines

2800m³ de plan d'eau

120 partenaires

GPSEA gère depuis 2017 sept équipements aquatiques. Toute l'année, l'accueil est assuré pour le public « libre », les associations diverses, les clubs de natation, les scolaires, collèges, universités, les publics spécialisés, les centres de loisirs, les CCAS, les partenaires institutionnels encadrés en partie par les maîtres-nageurs sauveteurs de GPSEA. Par ailleurs, un travail important d'harmonisation des fonctionnements des différentes piscines a été engagé depuis 2018 et se poursuit. Malgré le contexte sanitaire difficile pour la seconde année consécutive, les piscines ont su s'adapter aux décisions gouvernementales et ont assuré l'accueil des usagers. Les effets sont évidemment : baisse du nombre d'entrées et de recettes annuelles sur l'ensemble du réseau.



Sucy-en-Brie - Piscine

Faits marquants de 2021

- ▶ Continuité du service assurée grâce à la mobilité des MNS dans les équipements du Territoire et l'implication des équipes lors de cette année encore fortement impactée par la crise sanitaire ;
- ▶ Réactivation des jauges grâce au dispositif «Entraidons-nous» permettant la réservation de couloirs de nage pour un créneau donné ;
- ▶ Premier séminaire de rentrée en septembre, impulsé par la direction générale : #retrouvons-nous a permis des temps d'échanges autour de projets d'envergure pour le réseau comme la clarification et l'harmonisation des tarifs à l'échelle du réseau, la définition et la mise en œuvre de la politique territoriale d'apprentissage de la natation, l'harmonisation des procédures techniques et le développement de la polyvalence ;

- ▶ Mise en place depuis le 1er janvier 2021 d'un règlement intérieur commun aux 7 établissements aquatiques. Ce document est un premier pas important dans l'uniformisation des pratiques au sein des équipements ;
- ▶ Changement de l'ensemble du système de ventilation de la piscine du Colombier à Créteil.

Perspectives 2022

- ▶ Poursuite du travail dans le cadre du « plan piscine » ;
- ▶ Mise en place d'une réflexion autour d'un contrôle d'accès uniformisé sur le réseau ;
- ▶ Augmentation de l'offre de service et projet de convergence des plannings dans le cadre de la mise en place des 1607 heures ;
- ▶ Désamiantage de la piscine de Bonneuil-sur-Marne ;
- ▶ Projection cinématographique à la piscine du Colombier à Créteil.



Le premier comité de pilotage du « Plan piscine » s'est réuni le 10 décembre 2021. Ce schéma directeur comprend trois phases : diagnostic du fonctionnement des services et des équipements existants, au regard des besoins du territoire et des conditions d'accueil des différents types de publics ; analyse de la demande existante afin de mettre en évidence les besoins éventuels d'extension ou de création de nouveaux équipements / préconisations ; enfin la définition d'une stratégie d'intervention et la rédaction du schéma directeur.

GPSEA

au quotidien

Restauration collective

70 agents

+ 150 000 € de budget pour les denrées alimentaires dans le cadre de la loi Egalim (augmentation des produits «de qualité»)

+ 70 000 € de dépenses pour la conversion plastique/biodégradable des barquettes

Service partagé au même titre que la propreté urbaine ou l'hygiène publique, la restauration collective se déploie sur les villes d'Alfortville, Créteil, Limeil-Brevannes, Noisieu et la Queue en Brie à compter du 1er janvier 2022. La cuisine centrale, installée à Alfortville, produit les repas en liaison froide pour les scolaires et les péri-scolaires, les seniors (en résidence ou en portage à domicile). Elle dispose à ce jour d'un agrément européen pour une production maximum de 14 000 repas jours. Les menus sont élaborés par deux diététiciennes de GPSEA et validés lors de deux commissions des menus. Elles sont également en charge du contrôle qualité et sécurité alimentaire, et ce conformément aux dispositions du Programme National Nutrition Santé (PNNS) et au décret du 30-9-2011.

Faits marquants de 2021

- ▶ Continuité du service de fourniture de repas aux scolaires et aux personnes âgées malgré un contexte sanitaire difficile ;
- ▶ Remplacement intégral des barquettes en plastique par des conditionnements biodégradables à base de cellulose végétale ;
- ▶ Augmentation progressive de la fréquence de présentation des denrées labellisées conformément aux axes de la loi Egalim (agriculture biologique, AOP, AOC, Label Rouge...);
- ▶ Recrutement d'une nouvelle diététicienne pour développer la proposition d'ateliers d'éducation nutritionnelle auprès des bénéficiaires du service.

Cuisine centrale



Cuisine centrale

Perspectives 2022

- ▶ Intégration de la ville de Queue-en-Brie dans les bénéficiaires de la prestation de la cuisine centrale (+ 900 repas journaliers en moyenne) ;
- ▶ Réalisation de l'étude sur la restauration menée par l'AMO Cantineo ;
- ▶ Mise en œuvre des ateliers d'éducation nutritionnelle auprès des bénéficiaires (enfants, seniors...) et/ou des acteurs de la restauration.

FOCUS

À la suite de la fermeture des écoles en mars 2021, de nombreux produits frais reçus par la cuisine centrale ne pouvaient plus être écoulés.

GPSEA a donc décidé de faire don de ces aliments pour aider les plus démunis parmi les 38 000 étudiants inscrits à l'Université Paris Est Créteil (UPEC). Des repas ont également été fournis aux personnels des centres de vaccination de Créteil, d'Alfortville et de Limeil-Brévannes.

GPSEA

au quotidien

Assainissement, eau potable

Baisse des tarifs de l'eau pour une facture de 120 m³ :

- **28** % à Ormesson-sur-Marne et Noisieu
- **27** % à Créteil
- **24** % à Villecresnes
- **15** % à Marolles-en-Brie

Compétences propres du Territoire depuis sa création, GPSEA a en charge l'assainissement avec un réseau de 941 km d'eaux usées (la distance entre Amiens et Marseille), et l'eau potable avec un réseau de 687,5 km. S'agissant de l'eau potable, GPSEA assure cette compétence soit via un syndicat (SEDIF) pour 5 communes, soit directement, au moyen de délégations de service public pour les 11 autres communes.

La compétence « assainissement » fait l'objet d'un rapport d'activité propre qui reprend toutes les données en détails.



Travaux d'assainissement

Faits marquants de 2021

- ▶ En 2021, renouvellement par GPSEA de 5 contrats de délégation de service public de distribution d'eau potable, ce qui a permis des baisses de tarif de l'eau conséquentes, allant de - 15 à près de - 30%, tout en garantissant des hauts niveaux de performance des réseaux, dans l'optique de limiter les fuites et donc les pertes en eaux ;
- ▶ Poursuite de l'investissement de GPSEA dans la stratégie en faveur de la baignade en Marne et Seine, dans la perspective des jeux olympiques et paralympiques 2024.

Perspectives 2022

- ▶ Engagement des démarches d'audit de fin de contrat des contrats de distribution d'eau potable de Périgny-sur-Yerres, Sucy-en-Brie et Boissy-Saint-Léger ;
- ▶ Renouvellement de plusieurs marchés stratégiques, pour la réalisation de contrôles de conformité des branchements assainissement et pour les inspections télévisées des réseaux ;
- ▶ Poursuite en parallèle de l'investissement de GPSEA dans la stratégie baignade, avec une politique ambitieuse de travaux sur le domaine public et l'accompagnement des usagers à la mise en conformité assainissement ;
- ▶ Elaboration du schéma directeur assainissement territorial.

FOCUS

La négociation de nouveaux tarifs de l'eau potable sur la commune de Créteil permettra à 97% des ménages de disposer d'une eau potable dont le coût est inférieur à 1 € le mètre cube. Le tarif de l'eau distribuée sur cette commune se positionne ainsi comme l'un des plus bas de France et est par exemple inférieur au tarif de la Ville de Paris.

En ce qui concerne la compétence assainissement, GPSEA a démarré au cours de cette année 2021, l'accompagnement des usagers à la mise en conformité des installations privées d'assainissement.

GPSEA

au quotidien

Voirie

7 opérations de requalification complète de voirie menées en 2021

Compétences propres du Territoire depuis sa création, GPSEA a en charge la création, l'aménagement ou l'entretien des réseaux de voirie et parcs de stationnement d'intérêt territorial (une liste des voiries est disponible sur le site de GPSEA).

Au titre de sa compétence voirie, GPSEA est aussi l'interlocuteur privilégié pour l'entretien et l'aménagement des itinéraires cyclables tels que définis au Plan vélo adopté par GPSEA en décembre 2021.



Travaux de voirie

Faits marquants de 2021

- ▶ Engagement de plusieurs opérations de requalification des voiries territoriales, dont notamment le boulevard Carnot à Alfortville, l'avenue du Docteur Paul Casalis à Créteil, la rue Edouard Branly partagée entre Ormesson-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne, la rue Charles Péguy à La Queue-en-Brie, l'avenue de la Maréchale au Plessis-Tréville, la rue de Marolles à Sucy-en-Brie ou encore la rue Saint-Leu à Périgny-sur-Yerres ;
- ▶ Adoption d'un nouvel accord-cadre d'assistance technique et de maîtrise d'œuvre, permettant un accompagnement optimal de la collectivité dans la définition de ses opérations techniques ;
- ▶ Adoption du plan vélo en décembre 2021 permettant de donner un cadre à la réalisation d'aménagements cyclables de qualité sur l'ensemble du Territoire.

Perspectives 2022

- ▶ Poursuite et achèvement de la programmation pluriannuelle d'investissement avec de nouvelles opérations prévues et travail collectif pour définir les contours de la prochaine programmation ;
- ▶ Renouvellement des accords-cadres de travaux de voirie et d'assainissement.

FOCUS

En 2021, un aménagement cyclable innovant a été défini pour l'avenue du Docteur Paul Casalis à Créteil, en concertation avec le conseil de quartier et les principales associations d'usagers. Ce carrefour «à la hollandaise» doit permettre une meilleure visibilité des vélos, et donc un plus grand confort de conduite et une sécurité accrue pour les cyclistes.

GPSEA

au quotidien

Collecte des déchets ménagères

133 318 tonnes de déchets collectées
en 2021

+ **18%** des apports sur les déchèteries
d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes

GPSEA assure la collecte et le traitement des déchets ménagers sur son territoire, à l'exception des villes de Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes pour lesquelles la compétence est déléguée au SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts. Pour les 11 autres villes, GPSEA assure la collecte des déchets ménagers via plusieurs prestataires. Pour le traitement, le Territoire a délégué sa compétence au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne (SMITDVUM) qui assure notamment la valorisation des déchets recyclables et l'incinération des ordures ménagères dans l'usine de valorisation énergétique VALO'MARNE à Créteil. Par ailleurs, GPSEA gère 5 déchèteries.



Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne (SMITDUVM)

Faits marquants de 2021

- Engagement de la démarche de renouvellement des marchés de collecte qui arrivent à échéance en juin 2022 : la philosophie générale du dispositif est de bénéficier des gains de mutualisation en vue de maintenir l'existant et de l'améliorer lorsque cela est possible. Via le groupe de travail déchets, les communes ont été parties prenantes à chaque étape du processus ;
- Poursuite des démarches d'implantations de conteneurs enterrés avec les travaux d'installation de 44 conteneurs menés à bien ou démarrés au cours de l'année.

Perspectives 2022

- Mise en place des nouveaux marchés après le choix des futurs prestataires de collecte au 1er trimestre ;
- Tuilage des prestataires au 2ème trimestre et phase de mise au point du nouveau dispositif qui démarrera au 15 juin 2022.



A l'occasion du conseil de territoire du 3 février 2021, GPSEA a pris une délibération en vue de fournir gratuitement des composteurs aux habitants du Territoire. Les composteurs étaient jusqu'à présent fournis à titre payant. L'objectif est de développer encore l'utilisation de cet outil.

GPSEA

au quotidien

Propreté urbaine

600 km de trottoirs
nettoyés manuellement

300 km de chaussées lavées et nettoyées

680 000 € pour la poursuite du
programme de renouvellement des engins

Service partagé, la propreté urbaine intervient sur les villes d'Alfortville, Créteil, Limeil-Brevannes, Boissy-Saint-Léger et Noisieu. Le service est chargé du nettoyage, de l'entretien et du maintien de la propreté de l'ensemble des voies de circulation (piétonnes et automobiles) du domaine public, ce qui représente 600 km de trottoirs/caniveaux nettoyés et 300 km de chaussées. Le nettoyage des marchés, de certains parkings publics, des déjections canines, la lutte anti-graffitis, le vidage des corbeilles à papier, le désherbage des parties minéralisées font aussi partie de ses missions. Enfin, le service de la propreté urbaine peut intervenir sur des parties privées dans le cadre de conventions spécifiques.



Ramassage des feuilles mortes

Faits marquants de 2021

- ▶ Continuité de service malgré la crise de la COVID-19 encore très présente en 2021 ;
- ▶ Retour progressif à la normale avec les mesures d'accompagnement nécessaires comme des ajustements sur les temps de prise et de cessation de fonctions ;
- ▶ Poursuite de distribution de masques aux agents afin de permettre une réalisation des missions dans les meilleures conditions possibles.

Perspectives 2022

- ▶ Mise en place d'un travail d'ajustement des horaires de travail en vue de s'adapter au cadre légal. Cette évolution visera à continuer d'offrir davantage de service public aux habitants des communes couvertes par le service ;
- ▶ 3 nouvelles bases de vie à Créteil (une dans le secteur de l'Hôtel de Ville, une dans le secteur du Palais et une dernière dans le nouveau quartier Guizeh).

FOCUS

En 2021, a été créée l'école de la propreté urbaine dont la première édition a eu lieu en décembre. La création de cette école vise à transmettre aux nouveaux arrivants et aux agents en poste le savoir-faire spécifique des métiers de la propreté urbaine.

GPSEA

au quotidien

Hygiène publique

129 dossiers de lutte contre l'habitat insalubre traités

41 opérations de lutte contre les nuisibles menées à bien

7 opérations de contrôle d'hygiène alimentaire réalisées

Service partagé de la collectivité, le service de l'hygiène publique intervient sur les villes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes pour mettre en application les pouvoirs de police générale et spéciale des maires en matière de salubrité publique. Les techniciens et ingénieurs spécialisés apportent leur expertise aux maires. Leurs missions sont multiples et concernent la salubrité de l'habitat, la lutte contre le saturnisme infantile, l'hygiène alimentaire, l'état sanitaire des hôtels meublés, la prévention contre l'intoxication au monoxyde de carbone, la lutte antivectorielle (vecteurs d'agents pathogènes à l'homme comme les moustiques, les rats, les cafards...) et la capture des animaux errants/morts.



Faits marquants de 2021

En 2021, le service Hygiène a traité plus de 200 dossiers. Le service a notamment été mobilisé sur :

- ▶ La lutte contre l'habitat insalubre ;
- ▶ Les opérations de désinfection des locaux pour lutter contre la COVID-19 ;
- ▶ La lutte contre les animaux nuisibles.

Cette année a également été marquée par des premières discussions avec des communes souhaitant adhérer au service Hygiène publique.

Perspectives 2022

Extension du périmètre géographique d'intervention du service Hygiène. Cette évolution témoigne d'un regain d'intérêt des communes du Territoire pour une compétence au savoir-faire spécifique et qui devient de plus en plus importante dans le contexte actuel. Ce changement constitue également un véritable défi pour le service qui devra maintenir un haut niveau d'accompagnement pour un nombre croissant de communes.

FOCUS

Le service conduit au quotidien une action proactive afin de lutter contre l'habitat insalubre. Cela se traduit notamment par des échanges quasi quotidiens avec les bailleurs du territoire auprès desquels le service parvient à obtenir des réponses en vue d'améliorer la situation des habitants.

GPSEA

au quotidien

Production florale et arboricole (PFA)

1,6 hectares de serres

475 000 plantes saisonnières

60 000 plantes vivaces

270 plantes de l'orangerie prêtées

300 visiteurs accueillis

Le centre de production horticole installé à Mandres-les-Roses répond aujourd'hui aux demandes en plantes saisonnières, chrysanthèmes, plantes vivaces, arbustes et arbres de 11 communes du territoire. Le centre de production horticole propose également une offre pédagogique tout public à partir d'un jardin des 5 sens, de potagers sous diverses formes, d'un rucher et d'une salle dédiée accompagnée d'un espace pique-nique.



Faits marquants de 2021

- ▶ Accueil dans le cadre de la première biennale sociale et environnementale de la Ville de Paris d'une exposition de photographies dans la serre orangerie.
- ▶ L'équipe de 21 agents a produit 475 000 plantes pour le fleurissement issues à 70% de semis réalisés sur place sur les 1,6 hectares de serres auxquelles il faut ajouter environ 1 400 supports de fleurissement estival. Mais également une centaine de conifères et d'arbres d'ornement, plus de 1 800 arbustes et plus de 60 000 plantes vivaces, graminées et fougères sur les 6 hectares de pépinière.
- ▶ Obtention du niveau 1 de la certification «Plante bleue» dans le cadre de l'action 22 du PCAET.

Perspectives 2022

- ▶ Lancement d'un deuxième appel à projet de « renaissance végétale » auprès des communes membres, mené en parallèle avec la mise en œuvre des projets des 4 collectivités lauréates en 2021 ;
- ▶ Ambition du centre d'obtenir la certification Niveau II de Plante Bleue ;
- ▶ Projet de service et d'aménagement de la pépinière afin de mieux répondre aux besoins des collectivités.



Mandres-les-Rose - Centre de productions horticoles - Serre

FOCUS

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial 2019/2025 (PCAET), GPSEA a souhaité réaffirmer l'importance de la place du végétal en ville et mettre en œuvre un programme de végétalisation des différents centres urbains en lien avec les dynamiques portées par les communes. Il conduira à la plantation de 200 000 végétaux à l'horizon 2026 se traduisant entre autres par la création d'ilots de verdure, de toitures et murs végétalisés.

Dans ce cadre, 4 communes ont répondu à l'appel à projet 2021, un deuxième appel à projet sera lancé en 2022.

GPSEA

prépare
l'avenir

Politique de la ville

270 000 € de crédits dédiés aux actions intercommunales portées ou soutenues par GPSEA pour les habitants des quartiers prioritaires

600 000 € de crédits supplémentaires votés pour la mise en œuvre du plan «emploi des jeunes et inclusion sociale»

2 M€ de subventions aux associations intervenant dans le champ de la cohésion sociale (insertion, santé, accès au droit, éducation à la citoyenneté...)

10 000 personnes en recherche d'emploi accompagnées par les structures d'insertion locales financées par GPSEA

Compétence transférée au Territoire dès sa création, la politique de la ville vise à réduire les inégalités entre les quartiers et à favoriser l'égalité des chances entre les habitants. Les 4 axes de travail définis par GPSEA sont l'animation des contrats de ville hérités des anciennes intercommunalités et, dans ce cadre, la coordination de cinq projets de renouvellement urbain, les actions en faveur de la santé, l'insertion économique et sociale ainsi que la prévention et la citoyenneté (accès au droit, aide aux victimes, soutien à la parentalité...).



Chennevières-sur-Marne - Bois Abbé

Faits marquants de 2021

- ▶ Adoption d'un plan «emploi des jeunes et inclusion sociale» permettant notamment le recrutement de 50 emplois aidés dans les services de GPSEA ;
- ▶ Lancement du projet «CAMI» visant à améliorer la prise en charge par la médecine de ville des patients nécessitant des consultations médicales non programmées ;
- ▶ Organisation pendant l'été de 12 croisières pédagogiques sur la Marne et la Seine à destination des familles ne partant pas en vacances ;
- ▶ Développement du Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ), action de repérage, de remobilisation et d'orientation des jeunes déscolarisés et sans emploi du quartier du Mont Mesly à Créteil.

Perspectives 2022

- ▶ Mise en œuvre du projet de «Cité de l'emploi» qui vise à mieux coordonner les acteurs de l'insertion dans les quartiers prioritaires, à rendre plus lisible leur offre de services et à répondre à des besoins non couverts ;
- ▶ Ouverture d'une maison de santé à Noisieu, dans des locaux achetés et aménagés par GPSEA, avec une équipe de professionnels de santé accompagnée par le Territoire ;
- ▶ Conventionnement des projets de renouvellement urbain des quartiers Bois-l'Abbé (Chennevières) et la Haie Griselle/la Hêtraie (Boissy-Saint-Léger/Limeil-Brevannes).

FOCUS

Pendant 3 mois, 15 jeunes du territoire ont expérimenté l'entrepreneuriat en développant une activité économique dans des conditions réelles au sein de la première «coopérative de jeunes majeurs» du Val-de-Marne, dispositif innovant d'insertion professionnelle permettant de leur donner confiance en eux et de renforcer leurs compétences. Une seconde session est prévue en 2022.

prépare l'avenir

Habitat

1 227 000 € de subventions aux bailleurs sociaux permettant la construction de 135 logements sur 6 communes du territoire

Près de **723 000** € d'aides individuelles à l'accès ou au maintien dans le logement versées à des ménages par le Fond de solidarité Habitat géré par le Département et auquel GPSEA contribue financièrement

751 demandes reçues de particuliers ou de copropriétés relatives à la rénovation énergétique de leurs biens

57 permanences réalisées et **112** rendez-vous tenus par l'agence locale de l'énergie

Si la compétence Habitat relève de la Métropole du Grand Paris, celle-ci ne l'exercera réellement que lorsque le Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) sera exécutoire. Dans cette attente, GPSEA poursuit et développe les dispositifs engagés par les anciennes intercommunalités (financement de la construction de logements sociaux, Fonds de Solidarité Habitat, gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage...).

GPSEA a par ailleurs mis en place en 2018 une Conférence intercommunale du logement (CIL) associant Etat, communes, bailleurs sociaux, associations et dont l'objectif principal est de favoriser la mixité sociale via une stratégie d'attributions dans le logement social mais qui constitue aussi une instance d'échanges autour des politiques territoriales de l'habitat et du logement.



Créteil

Faits marquants de 2021

- ▶ Lancement d'une étude de définition d'un cadre d'intervention pour la rénovation énergétique du logement résidentiel afin d'identifier les publics et les parcs à soutenir prioritairement et définir une stratégie d'intervention adaptée ;
- ▶ Adoption des orientations stratégiques de la Conférence intercommunale du logement, à décliner en programme d'actions en faveur de la mixité sociale ;
- ▶ Mise en place, pour les résidents de l'aire d'accueil des gens du voyage intercommunale, d'un partenariat avec une association spécialisée dans l'accompagnement social de ces publics (scolarité des enfants, prévention santé...).

Perspectives 2022

- ▶ Mise en place, avec le Département et les 2 autres territoires du Val-de-Marne, d'un programme «SLIME+», dispositif permettant de repérer et d'accompagner des ménages en situation de précarité énergétique ;
- ▶ Echanges avec les communes pour la définition d'une stratégie d'intervention sur l'habitat privé (lutte contre l'habitat dégradé, aide aux copropriétés fragiles...);
- ▶ Adoption d'un contrat de relance du logement qui alloue des moyens aux communes favorisant la construction de logements.



En 2021, un processus de dialogue régulier avec les principaux bailleurs sociaux du territoire a été mis en place. Cela a notamment permis d'apprécier plus finement leurs stratégies de développement et les calendriers des opérations de construction en cours, permettant un taux de réalisation de plus de 90% du budget d'investissement habitat.

GPSEA
prépare
l'avenir

Économie Sociale et Solidaire (ESS)

10,2 % des emplois privés sur le territoire relèvent de l'ESS

100 000 € de crédits dédiés à l'ESS

40 projets solidaires accompagnés ou orientés

Compétence exercée pleinement par GPSEA depuis sa création, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) combine engagement social, initiative locale et développement économique pour mettre l'humain au centre des activités. Elle vise à adopter une approche plus sociale et plus solidaire de l'économie, à avoir un impact direct sur les personnes et sur le territoire et enfin à promouvoir le lien social et la justice économique des différents acteurs impliqués.



Supermarché coopératif «la Coop'Cot» à Créteil

Faits marquants de 2021

- ▶ 8 projets récompensés dans le cadre de l'appel à projets solidaires, doté d'une enveloppe de 50 000€ ;
- ▶ Emergence ou développement de 13 structures grâce au dispositif d'accompagnement dédié à l'ESS ;
- ▶ Pendant le Mois de l'ESS en novembre, un événement sur le thème du changement d'échelle a permis à 6 porteurs de projets du territoire d'être mis en relation avec des organismes de financement solidaire ;
- ▶ Lancement d'un travail sur l'urbanisme transitoire et le développement de tiers-lieux en collaboration avec d'autres services de GPSEA ;
- ▶ Inauguration du supermarché coopératif «la Coop'Cot» à Créteil, soutenu par GPSEA.

Perspectives 2022

- ▶ Renouvellement du dispositif d'accompagnement des créateurs d'activités solidaires (une dizaine de projets soutenus par an) ;
- ▶ Approfondissement du travail sur l'immobilier à destination des acteurs de l'ESS ;
- ▶ Ouverture à Boissy-Saint-Léger d'une ressourcerie, permettant le réemploi et la revente d'objets à prix réduits ;
- ▶ Labellisation attendue du projet «Territoire Zéro Chômage» qui propose de salarier les chômeurs de longue durée du quartier du Bois l'Abbé à Chennevières-sur-Marne dans une activité définie avec eux.



Avec le soutien de GPSEA, une auto-école sociale portée par l'association «Génération sécurité routière» s'est implantée à Bonneuil-sur-Marne. Elle permet aux personnes en insertion du territoire d'accéder au permis de conduire à des tarifs abordables économiquement tout en bénéficiant d'un accompagnement social.

GPSEA
prépare
l'avenir

Développement économique

+ **3 728** entreprises sur le territoire en 2021

+ **463** emplois créés

118 entreprises bénéficiaires du prêt
Résilience

30 entreprises (856 salariés) bénéficiaires du
programme de relance Reboost

GPSEA a structuré sa stratégie de développement économique, compétence partagée avec la Métropole, autour de 4 axes d'intervention : le soutien à la création et au développement des entreprises, le développement de filières clés (santé, agro-alimentaire, technologies), le maintien d'une offre d'accueil immobilière et foncière de qualité et l'appui à la transition des entreprises vers un modèle plus durable. GPSEA s'appuie sur plusieurs outils comme l'animation de 5 incubateurs-pépinières-hôtels d'entreprises, la coordination de réseaux d'acteurs (immobilier, entrepreneuriat, développement) et d'entreprises (7 clubs), la promotion des aides et le déploiement d'initiatives portées par la collectivité, comme une démarche d'écologie industrielle territoriale.



Top 10, Créteil



Valéo, Créteil

Faits marquants de 2021

- ▶ Résistance des entreprises dont l'activité économique s'est relancée en 2021 ;
- ▶ Installation du Mobility Tech Center de Valeo dans son nouveau bâtiment de la Pointe du Lac, rassemblant plus de 1000 chercheurs et ingénieurs qui inventent la voiture autonome et connectée ;
- ▶ Lancement de la démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale qui permet de mobiliser les entreprises autour de projets d'économie circulaire et de mutualisation de ressources ;
- ▶ Organisation d'un challenge (hackathon) sur la santé urbaine où étudiants et professionnels ont imaginé des solutions pour des nouveaux quartiers zéro stress.

Perspectives 2022

- ▶ Poursuite du développement des filières clés à travers la mise en place d'écosystèmes structurants et la conclusion de nouveaux partenariats, avec le pôle Vitagora notamment ;
- ▶ Mise en place d'un programme d'animation économique ambitieux qui permettra de renforcer les liens entre entreprises du territoire ;
- ▶ Poursuite de la démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale.

FOCUS

La convention d'affaires «Top 10» a réuni 13 grandes entreprises et une cinquantaine de PME du territoire. Elle a permis de nombreuses prises de contacts pour développer l'économie localement.

Aménagement

5 études urbaines lancées

6 dossiers de demandes de subventions déposés dont **3** dossiers lauréats pour un montant total de subventions accordées d'environ **1,7 M€**

Compétence partagée avec la Métropole du Grand Paris, l'intervention de GPSEA se traduit concrètement au quotidien :

- Par l'aménagement de zones d'activité économiques ou de projets mixtes, mêlant logements, commerces et activités ;
- Par l'accompagnement des villes, notamment les plus petites, dans la définition de projets urbains de qualité pour les habitants, par exemple au sein des centres-villes ;
- Par des interventions d'aménagement dans des quartiers en rénovation urbaine dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), à Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne ou Créteil.

GPSEA a pour ambition, aux côtés des villes, d'assurer la cohérence et la qualité des projets d'aménagement à l'échelle de l'ensemble du Territoire. Une charte de gouvernance partagée de la compétence aménagement signée avec les communes membres garantit le respect des orientations données par chacune pour leurs opérations.

Pour la mise en œuvre opérationnelle de ses projets, le Territoire a notamment recours à une Société Publique Locale d'Aménagement (Grand Paris Sud Est Avenir Développement) dont il est actionnaire majoritaire, laquelle exerce des fonctions d'aménageur. Ses missions concernent principalement l'acquisition de foncier, la réalisation des travaux d'aménagement et la commercialisation des bâtiments construits.



Projet d'aménagement de la ZAC des Portes de Noiseau

Faits marquants de 2021

- Plusieurs études urbaines ont été engagées : étude Brise-Pain à Créteil, études de centre-ville à Limeil-Brévannes et Villecresnes, faisabilité sur le secteur du Chemin de la Montagne à La Queue-en-Brie ;
- S'agissant des opérations d'aménagement en cours, plusieurs avancées notables : procédures de ZAC (approbation du dossier de réalisation de la ZAC Ballastière Nord, désignation de la SPLA en tant qu'aménageur de la ZAC des Portes de Noiseau), études pré-opérationnelles NPRU (quartiers Fabien à Bonneuil, Bois l'Abbé et PRIR Haie Griselle), démarrage opérationnel (dépôt des premiers permis de construire sur la ZAC Ballastière Nord et la ZAC du Grand Ensemble à Alfortville, démarrage des travaux d'espaces publics de la ZAC des Cantoux à Ormesson-sur-Marne).

Perspectives 2022

- Poursuite des études urbaines engagées en 2021 et des études pré-opérationnelles sur plusieurs opérations d'aménagement (ZAC des Portes de Noiseau, ZAC Centre-ville à Ormesson-sur-Marne...);
- Poursuite des opérations déjà entrées en phase opérationnelle (démarrage des travaux d'espaces publics, dépôt de permis de construire, livraison de premiers lots logements...).



En 2021, la zone d'aménagement concerté de la Ballastière Nord à Limeil-Brévannes a connu des avancées importantes, avec l'adoption du dossier de réalisation, clé pour démarrer les premiers chantiers d'espaces publics, dès 2022 grâce à la mobilisation de GPSEA et de son aménageur, la société publique d'aménagement (SPLA) Grand Paris Sud Est Avenir Développement. Parallèlement, des premiers lots de cette future zone d'activité économique ont fait l'objet de permis de construire, ce qui promet des premières sorties de terre en 2022.

GPSEA
prépare
l'avenir

Transports et déplacements

2 M€ de participation du Territoire à l'exploitation du réseau de bus SITUS

700 000 euros de subventions obtenues pour le nouveau pôle gare de Boissy (DSIL)

Préalable à tout développement de territoire, les transports et déplacements revêtent une importance toute particulière dont se sont saisis les élus en prenant cette compétence facultative.

Engagé dans l'élaboration d'un Plan Local de Mobilité (PLM), GPSEA souhaite ainsi préciser sa stratégie globale, partagée et ambitieuse au niveau intercommunal, afin de renforcer la cohérence et la pertinence de tous les modes de transports.

Au-delà du cadre stratégique global, GPSEA travaille en partenariat avec Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France et les exploitants du réseau bus (RATP et le groupe Transdev) pour améliorer le service sur le territoire, en lien étroit avec les communes. GPSEA investit ainsi 2M€ par an à l'amélioration des conditions de transport au quotidien.

Enfin, GPSEA accompagne également de grands projets de transports pour le développement du territoire et améliorer les déplacements (Grand Paris Express, Téléal, Câble A).



Projet du nouveau pôle gare de Boissy-Saint-Léger

Faits marquants de 2021

- ▶ Après les études de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de l'éco-station bus de Boissy-Saint-Léger, validation de l'avant-projet définitif et dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès d'Ile-de-France Mobilité (65% du coût des travaux) et d'un co-financement DSIL (15%);
- ▶ Études préliminaires pour le réaménagement du pôle gare routière de Sucy-Bonneuil, puis validation du schéma de référence par l'ensemble des partenaires en juillet 2021;
- ▶ Lancement d'une étude relative à la réalisation d'un Plan de Mobilité Inter-Entreprises sur le Port de Bonneuil.

Perspectives 2022

- ▶ Poursuite des études de maîtrise d'œuvre sur le Pôle Gare de Boissy-Saint-Léger et engagement des études de maîtrise d'œuvre sur le Pôle Gare de Sucy;
- ▶ Poursuite de l'étude relative au Plan de Mobilités Inter-Entreprises en cours sur le Port de Bonneuil;
- ▶ Engagement des premières réflexions sur le Plan de mobilité d'administration de GPSEA.



L'année 2021 a été marquée par l'aboutissement de la démarche partenariale d'élaboration du Plan Local de Mobilité (PLM) avec l'arrêt du document et de son plan d'actions en conseil de territoire de décembre 2021 et l'approbation du plan vélo.

GPSEA

moyens d'agir

Finances, commande publique et contrôle de gestion

41,4 M€ de dépenses d'équipement payées
(**37** M€ en 2020)

27,4 jours de délai global de paiement
(**31,6** jours en 2020)

5,5 M€ de subventions notifiées à GPSEA et ses
aménageurs en investissement (dont plus de **4** M€
du plan « France Relance »)

191 marchés publics notifiés (**214** en 2020)

Plus de **1** M€ de gains achats réalisés

La direction contribue à définir et à piloter la stratégie financière du Territoire. Elle a en charge la construction budgétaire, la mise en place de la programmation pluriannuelle des investissements ainsi que la prospective financière. Elle pilote l'exécution budgétaire, assiste et conseille les services tout en poursuivant la modernisation des procédures budgétaires et comptables déjà engagées en lien avec les enjeux de dématérialisation.

C'est à elle que revient l'élaboration et le pilotage de la stratégie financière de GPSEA, la sécurisation financière des transferts de compétences ainsi que la préservation des intérêts financiers du Territoire et des communes dans les débats régionaux et nationaux. Par ailleurs, elle a en charge la gestion de la dette et de la trésorerie, l'optimisation des recettes, et le contrôle de gestion. Elle pilote enfin la commande publique, avec pour objectif le renforcement de la sécurité juridique des marchés et le déploiement, notamment en lien avec les communes d'une stratégie d'optimisation des achats, de valorisation du tissu économique local et des PME-TPE, de promotion des enjeux de développement durable dans leurs dimensions environnementale et sociale, ainsi que d'encouragement à l'innovation.

Faits marquants de 2021

L'année budgétaire 2021 a permis de prolonger le développement des compétences de GPSEA dans le contexte de relance de l'activité économique. La stratégie d'investissement s'est déployée dans un souci d'équité et d'équilibre territorial, de maîtrise du coût des services publics ainsi que de préservation du pouvoir d'achat des habitants, et conformément aux valeurs de solidarité et de proximité du Territoire. Afin d'être à la hauteur de cette ambition, les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées et la stratégie volontariste de mobilisation des cofinancements externes mise en œuvre auprès de nombreux partenaires a été amplifiée (UE, Etat, Région Île-de-France, ADEME, etc.), avec en point d'orgue la signature le 9 décembre 2021 d'un accord de relance avec l'Etat.

Perspectives 2022

L'année 2022 donnera lieu à la poursuite des démarches de modernisation de la fonction budgétaire et comptable, avec la préparation de l'expérimentation du compte financier unique (CFU) et l'adoption de la nouvelle nomenclature comptable M57 au 1er janvier 2023, en vue de simplifier l'information financière communiquée aux élus, et d'enrichir le débat démocratique sur les questions financières.



L'année 2021 a été marquée par plusieurs développements sur le terrain des partenariats financiers, avec la signature de la convention de services comptable et financier entre GPSEA et la Direction générale des finances publiques, qui vient conforter la qualité de la collaboration entre l'ordonnateur et le comptable, et favoriser un partenariat accru sur la base de thèmes et d'actions définis en commun.

GPSEA

moyens d'agir

Les

Investissements Territoriaux Intégrés

Un programme européen sur **6** ans
(2014-2020)

Une mise en œuvre des projets
jusqu'en 2022

Une enveloppe initiale de **5,09** M€

9 projets présélectionnés

Le programme « Investissement Territorial Intégré » (ITI) permet de décliner une stratégie intégrée de développement territorial urbain en actions concrètes, cofinancées par l'Union Européenne. Dans ce cadre, GPSEA est chargé d'animer l'ITI porté avant 2016 par la Communauté d'agglomération Plaine Centrale du Val-de-Marne, et dispose d'une enveloppe globale de 5,09 millions d'euros (dont 75% de FEDER et 25% de Fonds Social Européen). Ainsi, GPSEA favorise l'émergence de projets, accompagne les candidats à la maturation de leurs actions et sélectionne les programmes les plus en adéquation avec sa stratégie de développement. A ce jour, 9 projets ont été retenus.

Faits marquants de 2021

- ▶ Accompagnement des bénéficiaires dans leurs demandes de versement de subventions dans le cadre de la programmation 2014-2020 en cours d'achèvement ;
- ▶ Mobilisation de l'ITI GPSEA en coordination avec le Conseil départemental du Val-de-Marne afin d'accompagner les porteurs de projets dans le cadre de l'appel à projets REACT EU lancé par la commission européenne dans le contexte de relance de l'économie : un projet de réhabilitation thermique d'une résidence pour personnes âgées porté par Créteil Habitat SEMIC a été sélectionné.



Perspectives 2022

- ▶ Poursuite de l'accompagnement des bénéficiaires des fonds européens, au titre des travaux d'achèvement de la programmation 2014 - 2020 ;
- ▶ Dans le cadre des réflexions concernant une éventuelle candidature du Territoire à un nouvel appel à projet ITI, une nouvelle cellule ITI pourra être constituée, en adéquation avec les orientations du futur programme opérationnel régional 2021 - 2027 (mobilités, transition énergétique, notamment) et pour permettre à GPSEA d'accompagner de façon toujours plus pertinente les porteurs de projets de notre territoire.



FOCUS

En complément de l'ITI, la commission européenne a lancé un appel à projets exceptionnel, REACT EU, visant à la relance économique des pays de l'Union Européenne notamment autour des thématiques des mobilités douces et de la rénovation thermique. Sur le territoire de GPSEA un projet de réhabilitation thermique d'une résidence pour personnes âgées porté par Créteil Habitat SEMIC a été sélectionné. Ce projet permettra une amélioration du confort de 58 résidents qui verront leur habitat passer d'une étiquette énergétique E à B, atteignant ainsi le label Bâtiment Basse Consommation (BBC) rénovation. Ce projet est en cours de réalisation pour un coût de 1 297 351 € et bénéficiera d'un soutien du FEDER à hauteur de 518 940 €.

GPSEA

moyens d'agir

Relations et Appui aux Territoires

177 400 € dédiés aux études et procédures sur les Plans Locaux d'Urbanisme et le Règlement local de publicité intercommunal

97 077 € de subventions obtenues pour financer des projets

1 262 000 € d'investissement dans les communes au titre du Fonds de solidarité aux communes

81 commandes d'équipements réalisées (véhicules...) en vue de mises à disposition pour les communes

Direction dédiée à la Solidarité Territoriale, la DRAT est l'interface entre les communes membres, les directions de GPSEA et les partenaires institutionnels. Elle est constituée de deux cellules : le pôle Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) dédié à la gestion des Plans Locaux d'Urbanisme et du Règlement Local de Publicité Intercommunal, et le pôle administratif et environnement. Elle offre aussi un accompagnement d'ingénierie humaine sur les dossiers spécifiques et environnementaux, en lien avec les directions opérationnelles territoriales. Dans le cadre de son rôle de facilitateur, c'est la DRAT qui est en appui logistique des communes sur les opérations de travaux programmées dans le cadre du Fonds de Solidarité aux Communes (FSC).



Sentier d'interprétation agricole - Plateau Briard

Faits marquants de 2021

- ▶ Avancement des procédures de modification de PLU des communes de Chennevières-sur-Marne, Plessis Trévisé, Mandres-les-Roses, Santeny et Villecresnes ;
- ▶ Approbation de la révision de PLU de Bonneuil-sur-Marne en octobre 2021 ;
- ▶ Accompagnement les communes de taille modeste :
 - ▶ dans la rédaction de leurs marchés publics sur des projets spécifiques ;
 - ▶ dans leurs investissements au titre du FSC (équipements, mobiliers, véhicules, transferts d'équipements publics etc) ;
- ▶ Réalisation des travaux de signalétique et de sécurisation sur le sentier d'interprétation agricole du Plateau Briard.

Perspectives 2022

- ▶ Approbation du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) à l'été 2022 ;
- ▶ Modification des PLU à poursuivre avec les villes et engagement de procédures de modification du PLU pour, entre autres, les villes d'Alfortville et Créteil ;
- ▶ Marché de maîtrise d'œuvre pour la valorisation du sentier d'interprétation agricole ;
- ▶ Réalisation d'un atlas de la biodiversité sur le territoire et actions de valorisation du Massif de l'Arc boisé dans le cadre du PCAET.

FOCUS

Le projet Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) a été arrêté au conseil de territoire du 13 octobre 2021 et sera approuvé à l'été 2022.

Le RLPi est un document d'urbanisme qui fixe, par zones, les obligations en matière de publicité, d'enseignes et pré-enseignes. Pour GPSEA, il a pour objectifs de lutter contre les nuisances visuelles, de favoriser la mise en valeur du paysage et du patrimoine culturel et de participer aux efforts d'économie d'énergie tout en garantissant le respect de la liberté d'expression, de la liberté du commerce et de l'industrie

Affaires juridiques, assemblées et patrimoine

282 délibérations, **1070** décisions et **97**
arrêts du Président

46 baux, conventions précaires et avenants
conclus en 2021

1 cession, **1** rétrocession, **4** acquisitions

19 dossiers disciplinaires initiés en 2021

52 sinistres en responsabilité civile

La Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine (DAJAP) a pour mission première de sécuriser les projets de la collectivité et d'accompagner les services dans une démarche d'assistance à maîtrise d'ouvrage. A l'heure de la multiplicité et de l'illisibilité des normes applicables à la gestion locale, la DAJAP joue un rôle de réducteur des risques et de facilitateur de projets. La Direction est composée de 3 pôles de compétences : le pôle conseil et contentieux, le pôle des assemblées, le pôle patrimoine et assurances.



Faits marquants de 2021

- ▶ Sécuriser et assurer le bon fonctionnement des assemblées au cours d'une année de nouveau marquée par les rebonds épidémiques liés à la crise de la Covid-19 ;
- ▶ Aide au déploiement du passe sanitaire dans les équipements du Territoire, en collaboration avec la Direction sport et culture ;
- ▶ Poursuite de son contrôle de légalité des actes de la collectivité et poursuite de son assistance juridique en matière notamment d'opérations d'aménagement ;
- ▶ Poursuite du suivi des contentieux et des dossiers disciplinaires, conjointement avec les RH, plus nombreux que l'année passée.

Perspectives 2022

- ▶ Poursuite du travail de fiabilisation des données patrimoniales grâce à l'outil de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) et la cartographie des interventions foncières ;
- ▶ Dématérialisation des procédures assemblées par la mise en place d'une application à destination des élus.



Face aux différentes mesures de fermeture administrative prises depuis mars 2020, la DAJAP a aidé à la mise en place d'une politique de franchises de loyers et redevances qui a permis d'atténuer l'impact de la crise sanitaire sur les locataires et occupants des locaux de GPSEA.

Ces franchises représentent un manque à gagner de 200 000 € pour la collectivité, témoignant de l'engagement du Territoire aux côtés des TPE/PME touchées par la crise.

Expertise et Évaluation

Une analyse chiffrée sur l'évolution du prix de l'eau de **11** communes depuis **10** ans

Un audit complet de l'organisation des Missions Ressources Coordination et Pilotage (MRCP)

Au sein du Secrétariat général, cette nouvelle Direction de l'expertise et de l'évaluation (DEE) créée fin 2020 a pour vocation de renforcer l'efficacité des actions de GPSEA par l'évaluation des politiques publiques, l'audit interne et l'appropriation de la culture déontologique.

Les études qu'elle est amenée à réaliser doivent améliorer le fonctionnement et l'organisation des directions et services, clarifier des enjeux, formuler des recommandations et accompagner la conduite du changement en associant, le cas échéant, les élus, les citoyens et les autres acteurs publics. La DEE est composée de 4 agents, qui mettent toutes leurs compétences au service de ces missions transversales et stratégiques.



Faits marquants de 2021

- ▶ Réalisation du premier audit sur le fonctionnement des Missions ressources, coordination et pilotage (MRCP) ;
- ▶ Réalisation d'une étude chiffrée sur le prix de l'eau potable, préalable à l'évaluation à poursuivre en 2022 ;
- ▶ Production d'expertises sur plusieurs thématiques : renouvellement des programmes pluriannuels d'investissement des équipements structurants, contraintes décisionnelles, ... ;
- ▶ Réalisation d'enquêtes administratives et participation aux procédures disciplinaires et d'alerte interne, en lien avec d'autres directions.

Perspectives 2022

- ▶ Parution des guides actualisés sur la procédure disciplinaire et sur la déontologie à destination de tous les agents ;
- ▶ Audit interne sur l'archivage ;
- ▶ Suivi des audits sur les MRCP et sur l'assainissement ;
- ▶ Poursuite de l'évaluation sur la politique tarifaire en matière d'eau potable ;
- ▶ Lancement de l'évaluation réglementaire à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial ;
- ▶ Elaboration de la cartographie des risques d'atteinte à la probité.

FOCUS

La Direction générale a décidé la mise en œuvre de 4 grandes recommandations de l'audit sur les MRCP : l'évolution des périmètres, le renforcement de certaines fonctions, des objectifs précisés et des mesures pour leur accompagnement. Premier audit de cette envergure, il a été très apprécié par les audités.

Un audit sur les MRCP avec :

52 entretiens

89 personnes rencontrées

4 questionnaires (103 réponses traitées)

2 benchmarks extérieurs

G P S E A

moyens d'agir

Ressources humaines

1 200 agents

212 recrutements (hors saisonniers)

53 mobilités internes

517 visites médicales

435 signalements COVID gérés

2 700 jours de formation organisés

2 377 arrêtés pris

La Direction des ressources humaines assure l'administration du personnel des 1200 agents de la collectivité, de leur recrutement à leur départ. En lien avec les partenaires sociaux et au sein des instances paritaires, elle définit les modalités d'exercice du travail et en pilote les grands chantiers (temps de travail, télétravail, égalité professionnelle, santé et sécurité, qualité de vie au travail...). Attentive aux situations individuelles des agents, elle est chargée des sujets du quotidien : rémunération, évolution de carrière, formation, mobilité interne, reclassement professionnel, action sociale et médecine professionnelle. Dotée d'un budget du personnel de 55 millions d'euros, et par un dialogue de gestion RH structuré, elle accompagne les managers dans leurs recrutements, et participe à la politique de l'emploi et de l'insertion du territoire (apprentis, saisonniers, emplois aidés, stagiaires, immersions Pôle Emploi...).



Faits marquants de 2021

- ▶ Poursuite de la gestion de la crise sanitaire (ligne d'urgence «COVID», recrutement de renforts et redéploiement d'agents, agents vulnérables...).
- ▶ Extension du périmètre de la direction à toutes les fonctions RH de la collectivité, en intégrant les services RH auparavant rattachés à la direction de la Transformation et du dialogue social.

Perspectives 2022

La DRH renforce sa structuration sur un périmètre élargi, et a pour priorité:

- ▶ la modernisation de la gestion RH (catalogue de services, délais de réponse, consolidation du logiciel de gestion);
- ▶ l'organisation des élections professionnelles;
- ▶ la finalisation de la stratégie pluriannuelle des ressources humaines, dans le cadre des lignes directrices de gestion;
- ▶ la mise en œuvre du reclassement professionnel et l'amélioration de la prise en charge de la maladie et des accidents de travail.

FOCUS

La direction des ressources humaines a mis en place la nouvelle réglementation concernant le temps de travail et l'accompagnement des directions métier dans ce chantier.

Elle a par ailleurs accompagné la direction de la Propreté urbaine dans la création de l'école de la Propreté urbaine : 63 jours de formation dispensés aux 5 futurs formateurs (devenir formateur, bureautique et culture territoriale).

Informatique et usages numériques

3733 appels téléphoniques traités

1411 tickets d'assistance

443 demandes de ressources

La Direction des Systèmes d'Information et des Usages Numériques (DSIUN), a en charge les fonctions historiques d'une DSI pour l'ensemble des sites du Territoire : assistance numérique de proximité, systèmes et réseaux (infrastructures, gestion du parc informatique, téléphonie, logiciels et applications métiers...) et sécurité des systèmes d'information. La DSIUN accompagne les agents et les directions sur les projets, innovations et usages numériques qui doivent de plus en plus être partagés au sein de l'organisation.

Une communauté d'ambassadeurs du numérique coordonnée par la DSI diffuse les bonnes pratiques au sein des services et apporte une aide de premier niveau le cas échéant.



Faits marquants de 2021

- ▶ Poursuite de la forte mobilisation liée à la crise sanitaire (matériel pour le télétravail, téléphones pour le contrôle du passe sanitaire, équipement de salles de vision, accompagnement aux usages) ;
- ▶ Modernisation et sécurisation du SI (nouvelle infrastructure Nutanix, sauvegarde hors ligne...);
- ▶ Projets structurants mis en production : SIGB (Système Intégré de Gestion des Bibliothèques) sur les sites pilotes, portail SIGB, gestion des postes publics, logiciel de GMAO (Gestion de Maintenance Assisté par Ordinateur) ;
- ▶ Lancement de projets impactants (référentiels, conservatoires numériques, inclusion numérique).

Perspectives 2022

La modernisation des services publics, l'optimisation des process internes, le développement des compétences numériques constituent des défis de plus en plus forts. En parallèle, le renforcement de la place du numérique dans le fonctionnement de notre collectivité accroît nos vulnérabilités liées au risque de cyber-attaques. Enfin, le numérique occupe une place croissante dans les démarches de transition écologique, aussi la dimension éco-responsable est de plus en plus intégrée dans le fonctionnement de la direction.

FOCUS

Le projet GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) est un projet transverse mené avec plusieurs directions et services (DAJAP, bâtiments, moyens généraux, parcs auto...). Il permet d'ores et déjà la gestion des locations, des bâtiments et du parc auto. Le déploiement des demandes d'intervention et de la gestion de stock est en cours.

G P S E A

moyens d'agir

Bâtiments

8 370 000 €

de budget Investissement

1 280 000 €

de budget Fonctionnement

2 870 000 €

de budget Fluides

Gérer l'entretien, la maintenance et la réparation d'une centaine de bâtiments territoriaux, telle est la première mission dévolue à la direction des bâtiments. Elle intervient au quotidien sur les médiathèques, les conservatoires, les piscines, les bâtiments administratifs, les pépinières d'entreprises, des parcs de sports, des sites de production (centre de production florale et arboricole à Mandres-les-Roses et cuisine centrale à Alfortville). Sa seconde mission est d'assurer la conduite de projet de création, de réhabilitation, de restauration, de rénovation ou la démolition d'ouvrages publics. A ce titre, elle en assure toute la maîtrise d'ouvrage.



Conservatoire Marcel Dadi, Créteil

Faits marquants de 2021

- ▶ Travaux de sécurisation du complexe sportif Val-de-Seine à Alfortville ;
- ▶ Rénovation du sol sportif du gymnase de Marolles-en-Brie ;
- ▶ Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du complexe sportif à Ormesson ;
- ▶ Achèvement des travaux de construction d'un tennis couvert à Noisieu ;
- ▶ Réalisation d'importants travaux de maintenance dans les piscines de Sucy-en-Brie, de Bonneuil-sur-Marne, de Chennevières-sur-Marne, du Colombier à Créteil ;
- ▶ Réalisation du ravalement de la façade du conservatoire Marcel Dadi à Créteil ;
- ▶ Poursuite des études pour le réaménagement de l'ex-Ecole Charles de Gaulle à Mandres-les-Roses et de la Maison de la nature de Périgny-sur-Yerres ;
- ▶ Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un pôle culturel à Chennevières-sur-Marne ;
- ▶ Poursuite de l'étude de programmation d'un conservatoire à la ferme du Rancy à Bonneuil-sur-Marne.

Perspectives 2022

- ▶ Reprise des façades de la MAC à Créteil et mise en valeur des peintures monumentales de Vasarely ;
- ▶ Aménagement d'une maison de santé à Noisieu ;
- ▶ Aménagement d'une recyclerie à Boissy Saint Léger ;
- ▶ Lancement des travaux de réaménagement du site ex-Charles De Gaulle à Mandres-les-Roses ;
- ▶ Lancement des travaux de réaménagement de la Maison de la Nature de Périgny-sur-Yerres ;
- ▶ Poursuite des études concernant la construction du pôle culturel de Chennevières-sur-Marne.

FOCUS

Après 10 mois de travaux, le conservatoire à rayonnement régional Marcel Dadi a retrouvé sa façade originale totalement rénovée. Ce chantier de 1,8 M€ TTC dont le début avait pris un peu de retard en 2020 en raison de la crise sanitaire, s'est achevé au printemps 2021.

Tout l'enjeu de ce chantier d'envergure était de remettre en état l'extérieur du bâtiment tout en respectant la conception initiale. Inauguré en 1998, l'architecte Jacques Hesters (atelier Hesters-Oyon) avait imaginé une façade ondulant comme un rideau de scène en train de s'ouvrir avec des abords aménagés en agora ombragée.

GPSEA

moyens d'agir

Affaires générales

52 317 appels téléphoniques reçus,
courriels et courriers enregistrés au service
relation usagers

610 790 € dédiés aux prestations de
nettoyage

234 450 masques chirurgicaux
FFP2 et en tissu distribués

1 900 bidons de gel hydroalcoolique
distribués

La Direction des Affaires Générales est constituée de trois services :

- Le Service Relations Usagers (SRU) composé de huit agents, réceptionne et traite l'ensemble des appels téléphoniques et les courriers postaux et électroniques de la collectivité ;
- Le service des moyens généraux, comprenant une quarantaine d'agents, assure la gestion de la flotte automobile, des fournitures de bureaux, du mobilier, du nettoyage des locaux, des EPI, de la logistique, de l'accueil physique et du courrier ;
- La Mission Ressources Coordination et Pilotage (MRCP) mutualisée composée de trois chargés de mission marchés publics et juridique et de cinq gestionnaires sous la responsabilité d'une responsable finances, assure la gestion comptable et budgétaire ainsi que la préparation et le suivi financier des marchés publics pour 8 directions.



Faits marquants de 2021

- ▶ Mise en œuvre du cycle de travail de 1 607 heures au sein du SRU avec l'organisation de permanences les samedis ;
- ▶ Développement d'une démarche d'économie circulaire en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets : redistribution du mobilier stocké au local de ZF trading - recyclage des masques ;
- ▶ Large distribution de matériels et de produits (masques - gels - désinfectants) afin de garantir la sécurité sanitaire des agents de GPSEA.

Perspectives 2022

- ▶ Lancement d'une étude par le bureau d'audit et de conseil Mazars afin d'établir un état des lieux des prestations de nettoyage et faire des propositions pour renforcer la qualité desdites prestations et conforter des conditions de travail satisfaisantes des agents ;
- ▶ Mise en œuvre d'une boîte à clés pour la réservation des véhicules du parc automobile ;
- ▶ Développement de la gestion du stock : inventaire - suivi des entrées et des sorties - intégration des données au sein du logiciel GMAO Stock.

FOCUS

Dans le cadre d'une démarche de développement d'économie circulaire, la direction des affaires générales a mis en œuvre la redistribution du mobilier stocké au local ZF trading à Créteil auprès d'associations ou d'organismes à caractère social tels : la Ligue de l'enseignement 94, le Secours populaire, les résidences autonomie des personnes âgées gérées par le CCAS de Créteil, le café solidaire et social El Kawa des Seigneurs à Créteil.

Ainsi 214 meubles divers ont pu être redistribués.

GPSEA

moyens d'agir

Observatoire

13 publications diffusées

144 couches de données dans GEO

13 établissements dotés de capteurs de fréquentation

114 mesures validées pour « Construisons l'Après »

45 participants aux Rencontres Prospectives - « Territoires de Demain » en moyenne

La Direction de l'Observatoire apporte des éclairages pour favoriser la connaissance du territoire et améliorer le pilotage des politiques publiques. Pour cela, elle met en place des démarches d'observation, d'étude et d'analyse au bénéfice du Territoire, des communes et des habitants. Elle propose des outils comme le SIG (Système d'Information Géographique) et des publications internes et externes éclairant les compétences et caractéristiques de GPSEA. Garante de la gestion des données territoriales, elle veille à leur ouverture et à leur conformité au RGPD. Pour que le territoire puisse se projeter sur les enjeux de demain, l'Observatoire nourrit des travaux prospectifs tant avec les agents qu'avec les acteurs de la société civile.

Communication et marketing territorial

1 nouveau site internet pensé pour l'utilisateur

315 165 visites sur le site de GPSEA en 2021

1086 abonnés à la newsletter

3 grands événements co-organisés : « Noir sur Ormesson », Salon des métiers d'art et SIMI

Le service communication et marketing territorial assure des missions de communication à destination de plusieurs publics, habitants, usagers, entreprises, visiteurs... en mettant en lumière un service public disponible et de qualité via une information simple et accessible.

Le rôle du service est de fournir ces informations afin d'aider les publics à comprendre ce qu'est Grand Paris Sud Est Avenir, ce qu'il fait pour eux et d'accompagner le développement des politiques publiques et services déployés. Le service agit également pour promouvoir les atouts du territoire.

L'objectif de la Direction est d'aider à asseoir un message simple montrant une collectivité, des élus et des agents engagés pour la qualité de vie au sein du Territoire, à travers la gestion des services publics de proximité, « GPSEA, partenaire de votre quotidien » et la mission planificatrice de l'EPT « GPSEA prépare l'avenir ».



SIMA 2021

SIMI 2021

Faits marquants de 2021

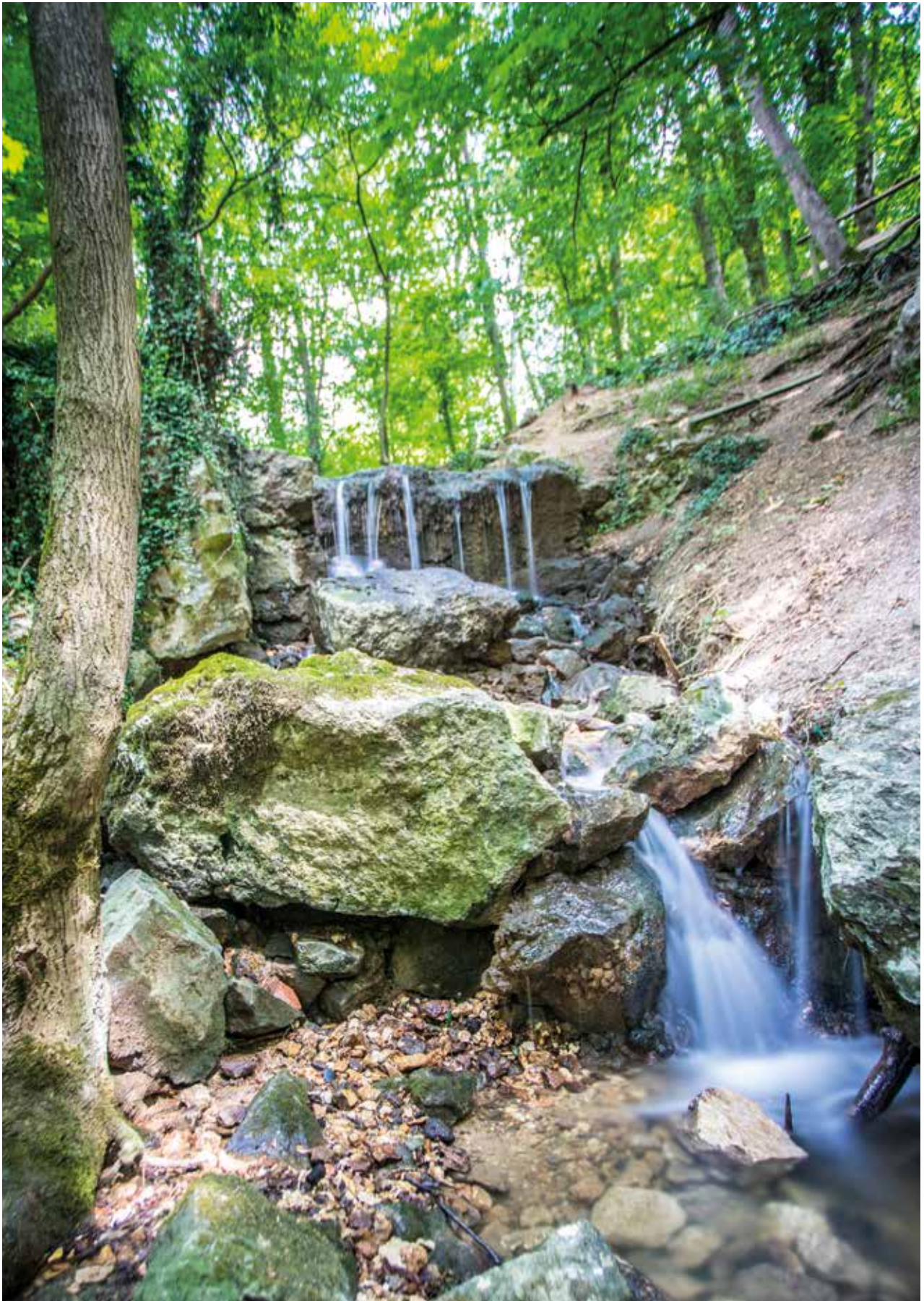
- ▶ Création de la Direction de l'attractivité qui associe le service communication et marketing territorial et le service développement économique, et qui permet de s'appuyer sur des compétences élargies ;
- ▶ Mobilisation de la direction de la communication dès le début de la crise sanitaire poursuivie en 2021 en accompagnement des autres services du Territoire pour assurer une continuité dans la transmission de l'information à destination des habitants mais également des entreprises ;
- ▶ Mise en service du site portail du réseau des médiathèques de GPSEA, projet commun à la direction de la communication et à la direction de la culture et des sports ;
- ▶ Déploiement du site internet de la filière santé du territoire, UrbanHealth, ainsi qu'une vidéo de présentation de ce collectif ;
- ▶ Participation et prise en charge de la communication pour le Salon des métiers d'art de Marolles en octobre, « Noir sur Ormesson » en novembre, le SIMI en décembre et accompagnement des différents salons pour l'emploi organisés sur le territoire.

Perspectives 2022

- ▶ Mise en œuvre d'un plan de promotion de l'offre tourisme et loisirs sur le Territoire ;
- ▶ Amélioration des outils de communication économique ;
- ▶ Développement de la notoriété de GPSEA à la fois dans les services du quotidien et sur les projets d'avenir ;
- ▶ Refonte des outils de communication interne de la collectivité ;
- ▶ Accompagnement de la Direction de services urbains dans le changement de marché de collecte des déchets.



Amorcée en 2020, 2021 a été l'année de la refonte du site internet de la collectivité, l'occasion de repenser l'accès aux informations essentielles pour permettre un accès simplifié et rapide, mais également d'informer sur les grands projets portés par la collectivité, projets qui façonnent le territoire et dont l'impact est important pour les communes membres.



Périgny-sur-Yerres



Europarc
14, rue le Corbusier
94046 Créteil cedex



sudestavenir.fr